N° 328 - 14 F
AVRIL 1991

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

spécial PAYS DE LORIENT



NANTES :
UN COMBAT POUR L'IDENTITÉ

L'ACTION POUR L'ENSEIGNEMENT DU BRETON EN LOIRE-ATLANTIQUE

Comme annoncé dans le PB de Mars, le 1er mars a commencé la grève de la faim de Michel François, président de l'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton de Loire-Atlantique pour réclamer des postes permanents d'enseignement du breton dans le département, où la demande, même volontairement sous-estimée par les enquêtes, avoisine les 1.500 familles.

Dès le début, outre le soutien de l'UDB, arrivaient ceux d'Emgann, de Stourm ar brezhoneg, de l'UGB, du CUAB, de Diwan, Kendalc'h, Ar Falz. Le syndicat départemental CFDT des Finances (44) réaffirmait son identité bretonne. La SGEN, la FEN, la FCPE apportaient leur soutien à la revendication de Michel François. Quand l'Académie de Nantes annonça que le nombre d'heures par semaine pour le breton passerait de 16 à 30, on pouvait espérer une issue rapide. Mais le ministère, pour des raisons inavouées, laissait l'affaire au niveau académique, malgré des interventions d'élus dont le maire de Nantes. La CGT des impôts dénonçait le ping-pong entre le rectorat et le ministère.

Tous les trois jours en moyenne, un journal de la grève sortait des locaux de la rue Harrouys. Des comités de soutien locaux et départementaux se constituaient en Bretagne et dans l'émigration, une pétition recueillait des signatures par centaines : 203 sur un marché de St-Nazaire, en deux heures. **La quasi-totalité des ouvriers de la Biscuiterie Nantaise, 400 salariés de la SBFM (Renault)** de Lanester. Des élus locaux de toutes tendances et de tous niveaux (conseillers, maires adjoints, vice-présidents de conseils généraux, maires...). Les Verts, le MRG, l'AREV, le PCF soutenaient la revendication de M.F. Seules les autorités gardaient le silence. Le 18 mars, 60 conseillers nantais apportaient leur soutien à la revendication, sinon à la forme de l'action (1 abstention). Gilles Servat, très présent, les Tri Yann (qui présentèrent à leur public nantais du 20e anniversaire une « gwerz » consacrée à Michel F., le groupe E.V., le sculpteur Voisin firent partie des 800 personnes qui défilèrent au local de la grève de la faim.

Une manifestation, programmée pour le samedi 23 mars, rassembla dans les rues de Nantes plus de 600 personnes.

L'ampleur du soutien, l'écho important, la perspective de poursuivre l'action au niveau européen amenèrent Michel François à cesser sa grève le dimanche 24, sans avoir l'accord écrit de l'Académie.



Chaque jour, le comité de grève fait le point des nouveaux soutiens obtenus.



Le soutien à Michel François de Gilles Servat. Le 3614-UDB s'en fera aussitôt l'écho.



Michel François pendant son action.



Souscription

Ce P.B. s'est efforcé de suivre l'actualité au plus près : des articles ont été rédigés, des photos ont été prises trois jours avec l'expédition du journal ! Ces déplacements, ces télécopies ne sont pas sans coût. Nos recettes publicitaires étant plus que réduites, c'est à nos amis abonnés que nous demandons le complément. Le coût réel du journal se situe autour de 15 F, donc l'abonnement d'un an revient à 165 F. Que tous ceux qui le peuvent s'abonnent de soutien pour nous permettre de garder un prix accessible au plus grand nombre et de faire un effort de promotion. Nous manquons de dépôts relevés mensuellement. Si vous connaissez un vendeur de journaux prêt à recevoir 5 ou 10 P.B. chaque mois, si vous êtes prêt à passer le voir pour reprendre les invendus et nous transmettre l'argent (un chèque tous les deux mois par exemple), prenez contact avec le P.B., service diffusion. Merci à tous ceux qui nous aident.

3e liste : A. Spagnol (20) ; C. Lavéant (20) ; Lejean, Nantes (20) ; E. Mabile (180) ; J. Le Lann, St-Pol (30) ; M. Andro, Quimper (30) ; G. Le Scoul, Larmor (80) ; F. Le Moigne, St-Malo (50) ; A. Ménesguen, Crozon (30) ; L. Guillaumie, Plouaret (30) ; I. Le Doussal (30) ; P.Y. Le Floc'h, Treillières (20) ; C. Le Roc'h, Riantec (30) ; Y. Morellec (40) ; A. Cherel-Alonso (50) ; Y. Coatanoan (60) ; M. Guégan, Lorient (60) ; M. Nédélec (30) ; Y. Le Cœur, Pontivy (20) ; C. Laurent, Brest (160) ; R. Le Coz (60). **Total février : 1.050 F.**

4e liste : R. Le Priellec, Lorient (20) ; L. Josse, St-Malo (20) ; L. Cevaer, L'Hôpital (20) ; M. François, St-Sébastien (60) ; Anonymes, Brest (60) ; J. Belz, Pontivy (30) ; Y. Drean, Auray (20) ; Y. Verney, Plougoumelin (20) ; Y. Jardin, Douarnenez (60) ; L. Le Guillouzer, Trégastel (20) ; E. Tanneau, St-Brieuc (10) ; C. Le Berre, Tréguier (20) ; D. Blevec, Quimper (60) ; Y. Baron, Auray (20) ; Y. Nicolas, Vigneux-de-Bretagne (20) ; J.Y. Charreteur (60) ; J. Corbel (60) ; Y.B. Kemener (10) ; J.F. Gillet, Rouen (60) ; Y. Fichou, Plouha (60) ; P. Lanoe, Chanteloup (60) ; R. Capitaine, Plabennec (60) ; G. Mahé, Vannes (20) ; A.M. Le Roy, Douarnenez (60) ; B. Le Gall, Carnoet (60) ; M. Le Trocquer, Le Perray (60) ; M. Canevet, Pont-L'abbé (20) ; P. Rannou, Ernée (30) ; A. Le Berre, Lannion (60) ; G. Cotten, Gourin (20) ; J. Guiffars, Nantes (20) ; M.R. Cornec, St-Nazaire (40) ; J.L. Blivet, La Varenne (60) ; P. François, Ploudalmézeau (20) ; A. Baron (160) ; L. Le Ster, Brest (110) ; F. Monfort, Brest (60) ; Anonyme, Queven (60) ; R. Pinsard, Caulnes (20) ; R. Quinquis, Plougastel (50) ; J.Y. Le Tallec, Orvault (20) ; Y. Riou, Notre-Dames-des-Landes (110) ; Y. Coraud, St-Nazaire (40) ; L. Orhand, Lokrist (60) ; F. Dorval, Le Guilvinec (60) ; F. Papaix (20) ; J. Le Corre, Quimper (20) ; L. Timm (20) ; E. Le Riguer, St-Quay-Perros (20) ; J.J.M., Lannion (60) ; E. Denez, Lanniliz (20) ; E. Robert (20) à Malestroit ; P. Corcuff, Hennebont (30) ; J.P. Gouillou, Brest (40) ; J.P. Thiery, Lorient (50) ; S. Le Saux, Villeneuve-Loubet (60) ; A. Romans, Ar Jak (20) ; P. de Sagazan (30) ; M. Madec, Blois (20) ; M. Le Gouic (20) ; Y. Le Maître, Vannes (60) ; E. Cosson (80) ; J. Le Lann, Brest (10) ; P. Kersalé, Dineault (20) ; D. Kervella, Caraïbe (110) ; J.M. Sort, Quessoy (20). **Total mars : 2.780 F.**

En guise de sommaire

A la une et en reportage (p. 1 à 3), **l'action et la manifestation pour l'enseignement du breton en Loire-Atlantique. Le problème des libertés et du pluralisme** (p. 4) précède les pages **« Spécial Pays de Lorient »** (p. 6 - 9 et 16). On trouvera une interview de **Guy Caro** sur Bretagne - Alcool - Santé (p. 10 - 11). Après un « Pobl Vreizh » un peu particulier (p. 12 - 13 - 14), on lira le bilan de l'action victorieuse de **Y. Baron** à Auray (p. 15) et le Tro Breizh (p. 16). Deux points chauds pour les **peuples du monde** : la Réunion et la Yougoslavie (p. 17 - 19). Dans les **pages culturelles,** on retrouvera livres (p. 20), disques (p. 25) et un retour sur les luttes culturelles.

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 140 F.
– de soutien
à partir de 160 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

La sinistrose 43

...Une spécialité lorientaise, paraît-il. En fait, le meilleur exemple de sinistrose a été donné par le maire de Lorient. Le 19 mars 1989, il a été obligé de subir un deuxième tour aux municipales (ce qui n'était pas arrivé à Lorient depuis des lustres) à la tête d'une liste soi-disant « de gauche et d'ouverture ». Il ne mobilisait ce jour-là, comme au premier tour, que 26,5 % des électeurs, soit 43 % des exprimés malgré une campagne riche, sur le thème modeste et démocratique « Lorient a son maire ». Ceux qui l'ont approché ce jour-là disent qu'il était complètement liquéfié dans la soirée. A la télé, en tous cas, il apparaissait complètement lessivé ! Vouloir donner une image de maire irremplaçable, et se retrouver avec un score aussi médiocre, malgré une absence d'opposition véritable, ce n'était pas la gloire !

Comme il n'avait pas apprécié certains arguments avancés pendant la campagne (et apparemment bien reçus par les Lorientais !) il a commencé à taxer de « sinistrose » tous ceux qui rappelaient les faiblesses de Lorient, au plan économique en particulier. Un certain nombre de minets bien pensants ont alors repris le thème dans un mouvement assez touchant de spontanéité. Inspiré ou non par des spécialistes de la « communication ».

Ainsi, dans la version officielle, à Lorient, il y a d'un côté les spécialistes de la sinistrose, et de l'autre les Lorientais dynamiques, positifs, modernes, qui entreprennent, qui ont du « savoir faire » et qui participent à une démarche tellement exemplaire que « Ce que Lorient fait est bien fait » (sic... C'était le thème d'une campagne particulièrement niaise, financée par fonds publics).

Malheur à ceux qui regardent en face les vrais problèmes. Ceux-là n'ont pas été touchés par la grâce. Ils font partie des « pleureuses », des « opposants systématiques », des « contre tout ». Ils ont la sinistrose. Même un ministre de passage comme Chérèque tombe dans le panneau !

Ce genre de schéma simpliste méprise à notre avis l'intelligence des Lorientais dont la faible confiance vis-à-vis de la municipalité n'a pas été renforcée par les orientations droitières (privatisations du personnel municipal)... Le mot lui-même (la « sinistrose ») n'est pas du meilleur goût pour les anciens Lorientais, qui ont été sinistrés en 43. Son maire a été à son tour sinistré (par rapport à son image mégalo)... en 43 %. Ni ce résultat, ni son bilan économique d'ensemble – il a des responsabilités depuis 77 sur ce plan et Lorient reste un point fort du chômage breton – ne l'autorisent à jouer les majorettes d'une pseudo-réussite exemplaire !

Un sinistré de la sinistrose

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

ÉDITO

Communiqué UDB du 9/2

La nouvelle université

(position du 9/2/91)

Le débat sur l'Université nouvelle montre bien la nécessité d'une planification et d'une autorité au niveau breton dépassant les querelles locales. Cette planification devrait entre autres éviter que le prix de l'heure de cours délocalisée payée par les collectivités ne varie du simple au double selon qu'elle est brestoise ou rennaise.

Concernant l'implantation – et sans faire l'impasse sur les problèmes d'équipement et d'environnement : routes, logements, laboratoires – il apparaît pour le moins « léger » de répondre comme certain(s) élu(s) que « le problème du Centre-Bretagne est trop grave pour qu'on y sème des illusions ». On pouvait tenir le même raisonnement pour Lannion avant qu'on y développe une structure scientifique de haute technologie !

Contenu(s) et localisation(s) sont par ailleurs lié(s) (1). On peut concevoir – et l'exemple gallois est là pour en démontrer la validité – une Université totalement décentralisée ou encore – à l'instar de ce qui est prévu pour la recherche agrobiologique dans l'Ouest – un établissement multisites. Il faudrait à tout le moins une étude de faisabilité prenant en compte les besoins spécifiques du Centre-Bretagne.

UDB – H. GOURMELEN

(1) C'est ce qu'a déclaré J. Chérèque d'ailleurs quelques jours plus tard... après que le maire de Fougères avait lui aussi dénoncé les lobbies de grandes villes...

Ce qui est paru le 26/2 !

(O.F.) 26/02/91

Parc d'Armorique : Giovanelli veut l'étendre

Rapporteur du budget de l'enseignement supérieur à l'Assemblée, le député PS du Morbihan Jean Giovanelli estime qu'au lieu de se battre pour l'utopie d'une université en Centre-Bretagne, il vaudrait mieux jouer la carte de la qualité du terroir. Il suggère l'extension du parc régional d'Armorique aux communes du Morbihan et des Côtes d'Armor. Celui-ci pourrait concerner 20 à 40 communes de plus, estime le député qui fait valoir que sur 25 parcs naturels régionaux que compte la France. 14 ont une superficie plus vaste que le parc d'Armorique. L'Union démocratique bretonne, de son côté, croit à la possibilité de créer une université en Centre-Bretagne.

L'information et le pluralisme en question

Démocratie et information

Il nous faut revenir sur l'affaire Jean Groix et sur d'autres événements plus récents.

On a vu comment la presse et ses informateurs (policiers ?) ont sciemment fait l'amalgame entre l'asile donné à une personne en situation irrégulière et un crime crapuleux. Or, dans le cas qui nous révolte, notre ami a été interpellé par le SRPJ de Bayonne, spécialisé dans la filière politique basque. Dès le début, il n'y avait aucune ambiguïté, J.G. n'était pas soupçonné d'être impliqué dans une affaire de droit commun. Alors, qui a fait l'amalgame ? Quelle a été la complicité d'une certaine presse ? Plus tard, alors que J.G., présumé innocent croupissait en prison, les médias annonçaient, à la veille des opérations terrestres du Golfe, une surveillance particulière des « milieux autonomistes bretons de la région nantaise spécialisés dans l'hébergement des terroristes » (basques). Ainsi la police connaîtrait d'autres personnes « spécialisées » dans l'hébergement de militants de l'ETA (?) et seul l'adhérent de l'UDB a été interpellé alors qu'il est prouvé que ce fut sa seule action de ce genre ? Bizarre et inquiétant...

La démocratie et l'information sont aussi en cause avec les grèves de la faim de Yannig Baron, Christian Guyonvarc'h et Michel François. D'abord, quelle est cette démocratie qui oblige des parents d'élèves à recourir à de tels moyens pour obtenir l'application du droit, qui prévoit la possibilité pour les enfants de recevoir un enseignement optionnel du breton dès lors que la demande a été faite par les parents ?

Notons que la presse régionale a cantonné au maximum l'événement au niveau départemental, avec un bel article sur Yannig Baron... après la fin de son action, dans « Ouest-France » (page Bretagne). FR3 Rennes bat les records de censure : on sait de quelle façon misérable elle avait rendu compte du congrès UDB de la Toussaint 1990, sans envoyer le moindre journaliste sur place. Cette fois, la venue à Nantes des membres du secrétariat du bureau politique de l'UDB a été correctement filmée et commentée par FR3 Nantes (Pays de Loire !) qui a proposé son reportage à Rennes. Le service de « l'information » de Rennes a refusé de passer le reportage, malgré un manque évident d'informations et de reportages tout au long de la semaine suivante : pas de vent à la semaine de vitesse à la voile de Brest (reportages quotidiens), Molière joué par une troupe de théâtre amateur de Vannes, le carnaval des étudiants à Rennes : du futile à longueur de temps, comme si la télé « régionale » n'arrivait pas à remplir ses 20 mn du soir. Triste spectacle qui nous renvoie vingt ans en arrière.

Pour ne parler que des médias, un besoin urgent de transparence (glasnost ?) s'impose. La censure ou l'autocensure y sont pesantes. On souhaiterait que la teneur d'« Ouest-France » soit conforme aux beaux principes mis en avant dans les éditos de F.R. Hutin : c'est bien de réclamer la démocratie à l'Est et au Sud, encore faut-il ouvrir l'information, pratiquer un véritable pluralisme au sein même du journal.

Université : la région écartée

Même problème pour le débat sur la nouvelle université bretonne. Dès le début du débat public (début février), l'UDB fait parvenir un communiqué sur *« aménagement du territoire, décentralisation et régionalisation »*, posant la question d'une université multi-sites. Deux semaines et demie après, après que « Ouest-France » ait publié les positions de Saunier, maire de Saint-Brieuc (recoupant certains aspects de notre problématique) et de J.Y. Le Drian, on a pu lire deux lignes sur la position de l'UDB, d'ailleurs totalement dénaturée, en fin d'un article sur... le parc d'Armorique.

Le débat tronqué nous ramène aux conditions mêmes qui président au choix de la nouvelle université bretonne éventuelle. L'emploi, la formation, c'est le domaine spécifique de la « Région ». La Région aurait dû jouer un rôle moteur dans l'avancée du dossier puisque cette question est liée aussi à l'aménagement du territoire. Au contraire, la Région a fait preuve d'un manque total d'autorité politique, laissant le champ libre aux nouveaux féodaux que sont les maires des grandes villes. Ce « lobby », qui tend à forcer la décision dans tous les domaines, a ses princes (les maires de Rennes, Nantes, Brest), ses ducs (Lorient, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Malo), ses troisièmes couteaux (Lannion, Centre Bretagne...), dont certains ne sont même pas admis dans le débat.

Pour nous, la régionalisation n'a jamais signifié le retour au premier plan des grands féodaux défendant leur territoire au détriment de l'intérêt breton, et liés étroitement au pouvoir central.

Affirmer la région pour toutes les grandes infrastructures, ce n'est pas seulement une question de **démocratie,** c'est aussi une **nécessité pour le développement de la Bretagne.**

U.D.B.

On n'invente rien...

Nouvelle affaire de vrai-faux passeport

A une époque (pas si lointaine) les parents de votre serviteur ne purent faire inscrire à l'état civil du pays des Droits de l'Homme le joli prénom qu'ils avaient choisi pour leur rejeton : Yann. C'est probablement là l'origine profonde d'une vocation bretonne de plus.

Depuis, la mairie de ma naissance est la seule à se souvenir de Jean alors que tous mes autres documents, carnets de chèques par exemple, portent un Yann plus chaud à mon cœur.

Savez-vous que c'est souvent marrant !

Je ne vous décrirai pas la tête du commissaire des RG qui, un jour, m'annonça que j'avais un homonyme et me raconta des tas de choses sur mon passé... même des choses que je ne connaissais pas moi-même... jusqu'au moment où je dus lui conseiller de mettre un peu d'ordre dans ses fiches !

Plus récemment, ayant utilisé longuement le téléphone du bureau de poste de Fabrègue, une localité proche de Montpellier, je rédigais mon chèque tout en pensant que, décidément, les femmes ça coûtait cher quand l'employée m'interpelle avec l'accent du midi : *« Votre carte d'identité SVP »*.

Je la lui donne : *« C'est pas le même prénom »*.

Je ressors mon discours habituel expliquant qu'il y a encore quelques années l'État français dont je dépens ne poussait pas le sens de la liberté individuelle jusqu'à permettre à un père et une mère de choisir eux-mêmes le prénom de leur enfant.

« Mais moi je ne peux pas accepter votre chèque ». Alors, pour lui prouver et ma bonne foi et mon identité je lui propose de la comparer avec... mon faux passeport breton que je porte toujours sur moi.

« Chef, venez voir, la carte d'identité est avec Jean et le passeport avec Yann ».

Et voilà l'employée et le chef de bureau PTT analysant le document en breton avec ma photo, des cachets portant *« Kelc'h Keltiek Landaol »*, *« An Daol Grenn »*, hag all hag all... un grain de beauté près de l'oreille gauche... Valable pour tous les pays sauf l'Albanie...

« Je ne savais pas qu'il y avait un passeport pour la Bretagne », dit le chef. *« C'est bon vous pouvez prendre le chèque ! »*.

Connaissez-vous un autre pays capable de refuser ses propres documents et d'accepter les faux ?

Voilà ce que c'est que de prendre de mauvaises habitudes ! En bas de la pyramide, les employés s'y perdent.

Al Louarn

Chiche !

Le scandale du Festival d'art lyrique atlantique de Nantes

La politique culturelle des élus de Loire-Atlantique et de la région « Pays de Loire » est éclaboussée : Leur opération de prestige, le « Festival Atlantique » d'art lyrique de Nantes vient de s'effondrer dans le scandale d'un énorme trou financier, de signatures contrefaites, d'utilisation de la renommée d'Olivier Guichard, de C.H. de Cossé Brissac et d'autres par le directeur du festival, qui mettait en valeur la « Région », la Loire-Atlantique et ses élus. *Rien n'était refusé à celui qui savait flatter l'orgueil de certains élus et jouer à fond la carte « Pays de Loire », alors que l'on cherche à marginaliser et à faire disparaître toutes les formes vraiment populaires et enracinées de la culture vivante du pays nantais parce qu'elle exprime la permanence de l'identité bretonne.*

A titre d'exemple, le département n'avait pas apporté son soutien à la publication de la thèse « le syndicalisme ouvrier en Bretagne » (contrairement à l'Ille-et-Vilaine, aux Côtes-d'Armor et au Finistère) alors que la moitié de l'ouvrage est consacrée à la Loire-Atlantique (1), par contre, 600.000 F pour le Festival atlantique, sans compter la subvention de la région, malgré des recettes en billetterie en constante régression. Et les banques ont sponsorisé, avancé de l'argent (12 millions de francs) alors que tant d'argent est refusé à ceux qui en ont besoin pour des projets économiques.

(1) Avec nombre de photos, véritable mémoire populaire des villes du département.

Il est indigne de la France qu'elle soit le dernier pays d'Europe » (F. Mitterrand)

UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE
Henri Gourmelen
Secrétariat national
BP 150 – 35408 ST-MALO Cedex

17 mars 1981

A Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Me référant à votre discours de Lorient du 14 mars 1981 dans lequel vous déclariez notamment : « Pour les socialistes, c'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture... Le temps est venu d'ouvrir grandes aux langues et cultures de France les portes de l'école..., etc. », je tiens à porter à votre connaissance que, dix ans après, la situation en Bretagne est telle que se prolonge aujourd'hui la troisième grève de la faim engagée par des militants, au nom même des principes que vous énonciez alors.

Après MM. Yannig Baron et Christian Guyonvarc'h dont la demande de formation d'instituteurs bilingues pour le Morbihan a été reconnue et prise en compte, c'est M. Michel François qui réclame justice pour les parents de Loire-Atlantique qui souhaitent pour leurs enfants un enseignement de la langue bretonne.

Le caractère réaliste, voire modeste de la demande ne peut expliquer, encore moins excuser à nos yeux l'attitude négative du ministère jusqu'à ce jour. En effet, la revendication porte sur l'implantation de quatre postes d'enseignement dont au moins un attribué à un titulaire du Capes de breton dès la rentrée 1991.

Nous pensons comme vous qu'il « est indigne de la France qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus par les conventions internationales qu'elle a elle-même signées ». Aussi comptons-nous sur votre intervention afin que les pouvoirs publics respectent tout simplement le droit et, partant, les citoyens de ce pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

H. Gourmelen

SPÉCIAL LORIENT

Le Bagdad de Lann-Bihoué et sa dame censure

Le groupe « An Oriant Écologie », auquel l'UDB s'est associée pour les municipales 1989 à Lorient a droit habituellement à une demi-page dans le mensuel de propagande de la municipalité de Lorient, « Lorient Magazine »... Certains disent « Le Drian Magazine ». En février, ce fut une demi-page de blanc ! Le « Sirpa local » n'avait pas supporté qu'on rappelle un déplacement du maire de Lorient, en fin 1981, vers un pays dont le président se distingue depuis longtemps par une pensée intéressante et quelques émanations de gaz, l'Irak.

Pourtant, d'après un article de presse (OF du 2 janvier 1982), *le président du groupe parlementaire France-Irak, Jean-Yves Le Drian avait été « surpris de l'accueil qui lui a été réservé, alors qu'il n'était pas en mission officielle : escalier d'honneur, salon, discours dès son arrivée à l'aéroport, passage quotidien à la télévision, la « une » des journaux, nombreux entretiens au plus haut niveau et même, pour la petite histoire, passage en revue des troupes à Moscou (Kurdiskan), lors d'une journée qualifiée pourtant de détente ».*

Tout ça prouve bien que le maire de Lorient avait raison de se plaindre récemment des insuffisances de sa communication personnelle : même à Bagdad, ils ne savaient pas que fondamentalement, c'est un grand modeste...

« Et il y a aussi la centrale de Tamouz à reconstruire », lisait-on un peu plus loin...

Un engagement aussi « festif » par rapport à une dictature sanguinaire, lié évidemment à des contrats militaires, ne pose-t-il pas question, y compris au plan municipal, dans une ville où l'emploi est tellement lié à la militarisation ? Les Lorientais n'ont-ils pas droit à une réflexion sur un type d'activité qui risque bien de se retourner contre nos enfants, et en tout cas de mettre le monde entier à feu et à sang ?

L'arsenal de Lorient travaillera désormais uniquement pour la France et pour quelques dictateurs pacifiques.

Jean-Yves Le Drian, OF 8-1-82 retour de Bagdad : la Bretagne peut jouer un rôle accru en Irak

Fin 1989, Lorient était décrété « capitale de la Bretagne Sud » par certains athlètes de la pensée indigène. L'UDB avait balancé quelques pralines contre ce genre de salades un peu coloniales, et il semblait pendant un temps que la nouvelle orientation officielle allait plutôt vers un « réseau intelligent de villes ». Hélas, le pugilat sur la nouvelle université (entre autres) et certaines tendances lourdes au local-chauvinisme ramènent certains à jouer les mégalos.

Ainsi, Lorient s'est accrochée officiellement au wagon de « France-Technopôle », association qui réunit les villes ayant un technopôle, c'est-à-dire un ensemble d'entreprises « pointues » qui tentent de faire le lien entre production et recherche. Pourquoi pas, puisque Lorient a des projets dans cette direction ? Manque de pot, le président de l'association vient à Lorient et explique tranquillement la distinction entre les membres de l'association qui ont un technopôle et ceux qui ont seulement un... projet. Restons modestes avec notre technosquare. Et situons honnêtement les enjeux devant les habitants du Pays de Lorient ! Deux chiffres seulement : Rennes, 40.000 étudiants ; Lorient, 2.000 étudiants.

Dès la création du district, on annonce que Lorient fait partie de l'association des grandes villes de France. Avec moins de soixante mille habitants, Lorient est sans doute la seule grande ville dont le maire est élu par onze mille personnes. Il y a mieux dans le genre ?

Après le Danube de la pensée, le Blavet du blablabla ?

DE PASSAGE A LORIENT

Chérèque, le Schwarzkopf du Maso-Club

Jacques Voisard, ancien animateur de la Datar, parlait il y a quelques semaines du rôle de Paris, « pompe à fric » pour le reste de l'hexagone et « presse-citron » qui attire des jeunes bien formés pour renvoyer, vers la Bretagne en particulier, les retraités, après qu'il aient donné le maximum de leur énergie...

Ce genre d'observations, même quand il vient de personnalités « compétentes » n'entame pas le moral de Jacques Chérèque, le fameux ministre de l'Aménagement du dérisoire ! On l'a vu à Lorient en février, arrogant comme un général victorieux, sautant à la gorge des syndicalistes dès leurs premiers grognements. Pourtant, l'ancien CFDT aurait pu comprendre la révolte de ceux qui ont été maintenus sur la touche – y compris par des élus « de gauche » – dans l'élaboration de la soi-disant Charte de Développement... On l'a entendu affirmer haut et fort qu'il n'acceptait de discuter qu'avec les « esprits positifs qui se battent pour construire quelque chose »... Et pas avec les « pleureuses »...

Incroyable culot d'un bonhomme en situation d'échec sans précédent !

Rappelons une fois de plus – il y a des gens distraits – l'observation amère mais réaliste du maire socialiste de Saint-Brieuc sur l'aménagement du territoire « emporté par le vent du libéralisme », reconnaissant par là que les gouvernements Mitterrand ont renoncé à un développement équilibré de l'hexagone en laissant faire, encore plus que leurs prédécesseurs, ce qui n'est pas peu dire, les lois de l'argent.

Rappelons encore que toutes les statistiques montrent la concentration croissante des créations d'emplois (surtout des emplois qualifiés) vers l'Île de France !...

Rappelons enfin que le problème d'une vraie décentralisation reste entier dans les faits. Comme le rappelait Paul Romus, spécialiste de la Communauté européenne, lors de sa tournée organisée par l'UDB en Bretagne, **la somme des budgets régionaux représente dans l'hexagone deux pour cent du budget de l'État. En Allemagne, c'est cinquante pour cent !** Comment espérer ainsi une vraie dynamique des régions, y compris au niveau européen où elles se trouvent en concurrence avec les « Régions » d'états véritablement décentralisés comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ?...

Et ceux-là qui freinent au maximum la démarche vers une responsabilité accrue des régions s'en vont chanter la petite chanson : *« Il ne faut pas tout attendre de l'État »*, comme l'a fait Chérèque à Lorient ! Le pauvre ! Lui qui n'aime que « ceux qui se battent » ne s'aime peut-être pas beaucoup lui-même : **Il se traîne avec un budget de l'aménagement du territoire de l'ordre de deux pour mille du budget de l'État !** En effet, ou bien il se bat très médiocrement... et il obtient le résultat que l'on sait, logiquement. Où bien il se bat très fort, mais il reste solidaire d'un gouvernement qui lui fait le coup du mépris. Attitude vraiment « maso », non ?...

Son style triomphant et ses déclarations péremptoires, à Lorient, font penser à un Schwarzkopf du Maso-Club qui courbe le torse et donne des leçons en public, mais qui accepte un rôle parfaitement faiblard en réalité.

J.G.

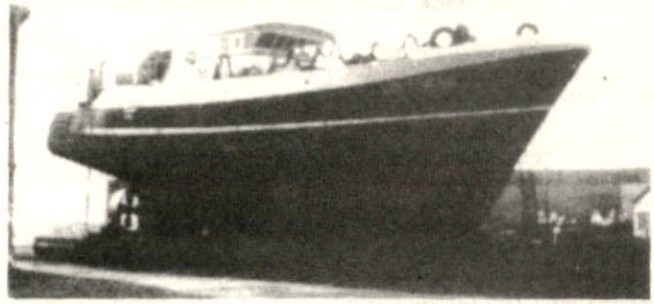
Un « Slipway » au Rohu qui coûte la peau des fesses

Il y a un an l'entreprise Leroux et Lotz reprenait les Chantiers et Atelier de la Perrière (CAP) pour créer Lorient Naval Industrie (LNI) en prenant bien soin de laisser sur la touche des militants syndicaux actifs.

Alors que l'effectif des CAP se chiffrait à 212 personnes, l'acquéreur annonçait la reprise d'emblée de 98 salariés pour atteindre le double, fin 1990.

Aujourd'hui ce sont seulement 68 anciens des CAP qui ont été réembauchés à LNI avec des salaires inférieurs de 20 %.

Les autres, ceux qui n'ont rien trouvé entre temps, ont bénéficié de mesures sociales nettement inférieures au minimum pratiqué dans la profession dans le cadre des reconversions de chantier.



LNI : La victoire des amnésiques

La nouvelle société envisage de créer un chantier naval, ZI du Rohu à Lanester pouvant créer 100 à 150 emplois.

Abandonnant des produits nouveaux porteurs, l'ambition de LNI est de se lancer dans le créneau des bateaux d'une longueur d'une centaine de mètres.

Les anciens CAP selon eux, étant inadaptés comme Dieppe et Saint-Malo.

Si ça fait toujours plaisir d'annoncer des nouvelles de ce genre, pour l'image du député-maire ou pour la taxe professionnelle de son voisin c'est pas mauvais, il convient de garder la tête froide. Objectivement, **si ces promesses sont tenues elles compenseront uniquement trois ans après les suppressions d'emplois des CAP qu'il était possible d'éviter en optant pour la solution qui avait la préférence des syndicats et de l'UDB.**

Le plan Keraron ne chamboulait pas trop les choses. Il avait l'avantage d'être opérationnel instantanément et avait de ce fait l'adhésion du personnel, gage de cohésion et d'efficacité.

Par manque de confiance et une trop forte remise en cause des avantages sociaux, des professionnels au savoir-faire reconnu ont refusé les conditions de LNI.

Alors maintenant se pose aussi pour le futur chantier le problème de la formation des hommes (qui n'est pas gratuite) et met en évidence le gâchis humain et financier des choix du pouvoir socialiste et de ses technocrates.

L'objectif du gouvernement étant la rédaction des capacités de production, objectif renforcé dans le domaine des constructeurs pêche par le dernier **plan Mellick,** ce choix stratégique du groupe nantais Le Roux et Lotz suscite beaucoup d'interrogations.

En effet, ces 6 dernières années ces réductions se sont traduites par des coupes sombres à Dunkerque, la Seyne, La Ciotat, La Rochelle, Dieppe, Rouen, Cherbourg, Saint-Malo et Nantes.

D'ailleurs c'est Le Roux et Lotz qui a acquis le hall central des ex-chantiers Dubigeon de Nantes pour les remonter au Rohu.

Des millions de francs ont été investis pour des fermetures, aujourd'hui il faudrait réinvestir pour créer ailleurs.

Le projet est-il vaseux ?

Le conseil portuaire réuni en décembre 1990 s'est montré réservé sur ce projet notamment à cause de la tendance du port du Rohu à s'envaser régulièrement (13 centimètres par mois).

Ceci pose de gros problèmes techniques minimisés par la direction de LNI, d'autant que les rejets des boues pratiqués dans les Coureaux de Groix suscitent des inquiétudes.

Cet envasement provoquera inévitablement un surcoût permanent pour un projet qui se chiffre déjà à 63 millions de francs sans pour autant apporter toutes les garanties sur le plan écologique.

SLIP pour LNI et contribuable en caleçon

Le PDG, M. Leroux, ami personnel de M. Marcellin qui souhaite « s'enraciner durablement dans le pays de Lorient » veut des garanties en se rendant propriétaire du domaine maritime, pourtant inaliénable, alors qu'il se fait déjà financer l'aménagement portuaire par les contribuables.

Au début des années 70, les 600 millions de centimes de subvention et les 150 de bénéfice réalisé sur la revente de son usine pirate de la ZI de Kerpont n'ont pas convaincu M. Leroux que c'était plutôt à lui de donner des garanties et non aux pouvoirs publics.

Pourtant bon nombre d'élus font preuve de largesse et semblent anticiper sur les demandes.

Aussi LNI doit bénéficier uniquement pour l'aménagement portuaire de 6 millions de francs de la Chambre de commerce : 2,5 du Conseil régional, 4,75 du Conseil général, 4,75 du Sidérel, soit 18 millions de francs.

Les socialistes lorientais et lanestériens qui sont prêts à donner des leçons de rigueur budgétaire au moment de la fixation des taux d'imposition, surtout en période préélectorale, sont tout de même moins regardants, en particulier dans les instances intercommunales, quand il s'agit de dépenser les deniers publics au profit de ceux qui en ont le moins besoin.

On ne donne qu'aux riches

Dans le pays de Lorient, pour justifier la générosité des aides publiques en direction d'entreprises aux reins pourtant solides, des élus mettent en avant le risque de voir ces chasseurs de prime s'en aller plus loin.

Concernant LNI cet argument ne peut même pas être utilisé.

A l'époque deux repreneurs étaient sur les rangs et celui qui a été retenu proposait la solution la plus défavorable au niveau de l'emploi et des salaires. Le critère qui a fait la différence c'était la capacité financière du groupe, mais ça semble paradoxal au regard de ce que ça va nous coûter.

Une solution économique

Fallait-il licencier pous de 150 personnes, provoquer ces drames que sont le chômage et ce qui en découle, les reconversions et ses coûts pour ensuite financer aux frais du contribuable une opération risquée.

Bien sûr les chantiers de la Perrière étaient limités pour des constructions plus importantes, mais a-t-on cherché d'autres pistes ?

Ne pouvait-on pas envisager une collaboration avec la marine nationale du genre contrat-bail, location sur le site d'à côté de la base sous-marine condamné à terme à l'inactivité.

Cette opportunité, outre les économies réalisées malgré quelques réaménagements sans doute nécessaires, aurait eu le mérite de mettre fin à l'illusion que tentent d'entretenir les socialistes lorientais sur l'avenir de la base. C'était de prendre rang pour bénéficier d'aides économiques que la CEE accorde pour reconvertir les industries d'armement.

C'était l'occasion de démontrer que la préoccupation des notables est plus dans l'élaboration d'une stratégie économique et industrielle cohérente, dans l'intérêt de la population, plutôt qu'une recherche obsessionnelle de l'effet d'annonce, à n'importe quel coût, qui donne parfois à la politique l'odeur de la vase du Rohu.

Yannick Quénéhervé

SPÉCIAL PAYS DE LORIENT

La Sapod Audic : une grande victoire ? A quel prix ?

La venue de la Sapod Audic (abattoir de volaille) au Pays de Lorient est annoncée par les voix officielles, ces dernières semaines comme une réussite, un « coup stratégique », une « victoire personnelle » de Le Drian, un « effet positif de la Charte de développement »...

Une création d'emplois (de trois cents à cinq cents, suivant les versions) dans un secteur de fort chômage prolongé prend évidemment une réelle importance. On annonce en plus que l'usine créée permettra de gros progrès techniques dans l'élaboration des produits de transformation du canard. Tant mieux. L'UDB a toujours considéré la création d'emplois comme le problème numéro un en Bretagne, et regretté l'insuffisance de la transformation sur place des produits agricoles.

Alors, pourquoi l'UDB n'applaudit-elle pas des deux mains ? Pourquoi ne rejoint-elle pas la chorale des braves gens qui chantent la version officielle ?... Et pourquoi l'abominable Guégan se permet-il de voter contre le dossier Sapod Audic au Sidérel (syndicat intercommunal qui regroupe 23 communes du Pays de Lorient) ?

En réalité, l'affaire mérite un peu d'attention, au-delà du ronron officiel.

Une histoire un peu particulière

Rappelons que la Sapod Audic, pour des raisons techniques, ne pouvait plus se contenter de son installation actuelle à Granchamp. Elle avait donc lancé la construction d'une usine à Theix, près de Vannes... Mais sans avoir tous les feux verts administratifs ! Conclusion, l'usine de Theix, bien que pratiquement terminée, n'a pas été autorisée à fonctionner. Surtout parce que, malgré la station d'épuration prévue, le rejet des eaux usées dans le Golfe du Morbihan posait trop de problèmes.

L'aventure situe un peu le caractère humaniste et la délicatesse des scrupules de la direction de la Sapod. On dit que certains élus du secteur avaient donné des garanties à cette direction, et donc que les responsabilités étaient partagées... La justice française a ses mystères, mais quand elle condamne des chefs d'entreprise, en 1991, c'est qu'elle a des biscuits, non ? La directrice de la Sapod a été condamnée à un mois de prison avec sursis et une amende, dans cette affaire.

Un nouveau point de chute

Il a donc fallu s'installer ailleurs. Version officielle : il y avait dix sites en concurrence (affirmation Le Drian au Sidérel). Dans la réalité, malgré la mauvaise volonté de certains, dont la directrice et quelques élus d'autres secteurs du Morbihan par rapport à Hennebont (municipalité communiste et secteur considéré comme solide pour les syndicats les moins « consensuels »), le seul emplacement possible, pour les quantités d'eau nécessaires, était, dans le Morbihan, la vallée du Blavet. Il semble bien par ailleurs que, pour des raisons que nous ne connaissons pas toutes, la Sapod pouvait difficilement quitter le Morbihan.



Joël Guégan est présent activement sur la scène municipale lorientaise depuis plus de 20 ans. Il fut, en 1971, le premier élu municipal UDB d'une grande ville bretonne.

Ainsi, il ne restait plus à la direction, face à des élus en situation d'échec économique prolongé, qu'à faire monter les enchères suivant une petite technique devenue banale et qui passe bien : le chantage à l'emploi.

Et quoi encore ?

Version officielle : c'est le Pays de Lorient qui l'a emporté « grâce à une négociation menée avec détermination par des élus qui discutent enfin comme des chefs d'entreprise ». Cause toujours. Dans le cas présent comme souvent, hélas, l'entreprise fait son choix, et entretient chez les élus l'illusion que celui qui va gagner est celui qui baissera le pantalon le plus bas ! Les exemples ne manquent pas (abattoir de Collinée, entre autres). Ainsi, alors que la venue de la Sapod était encore présentée comme tout à fait hypothétique, l'UDB n'a pas eu grand mérite à y voir clair : elle a dénoncé la première l'accumulation des avantages obtenus par la Sapod, dès août 1990.

Terrain gratuit, station d'épuration payée, pas de taxe professionnelle pendant cinq ans, abaissement du taux pour la suite, installation provisoire très avantageuse aux abattoirs de Lorient... Voilà quelques-uns des avantages particuliers obtenus, sans parler des aides classiques à la création d'emplois et, paraît-il, d'emprunts obtenus dans des conditions favorables.

A ceux qui contestent notre analyse, nous posons une seule question : **Quels avantages supplémentaires la Sapod pouvait-elle espérer ?**

Toujours contre ?

Notre représentant au Sidérel, Joël Guégan, au nom du groupe An Oriant Écologie, a voté contre les aides du Sidérel à la Sapod. Dans quelles conditions précises ? D'abord, en plus du terrain de dix-neuf hectares sur la commune d'Hennebont, l'entreprise bénéficiait d'une aide de dix millions de francs (un milliard de centimes) pour l'aménagement du terrain. Puis le prix du terrain est annoncé : cinq millions. A l'occasion d'un débat assez animé, on apprend que les dix millions n'étaient pas en fait destinés à l'aménagement, mais, venaient en compensation de la station d'épuration, construite par l'entreprise... Ainsi, les élus sont parfois pris pour des consensuels...

Au budget 1991, voté le 18 mars, la Sapod est inscrite pour dix-sept millions. Sans compter le coût direct et indirect de l'installation provisoire aux abattoirs de Lorient !...

Ce qui signifie que, pour une seule entreprise, les communes du Pays de Lorient dépensent une vingtaine de millions, c'est-à-dire le montant annoncé initialement de la participation de l'État à la « charte de développement ».

Et tout ça, non pas pour lancer une entreprise de petits jeunes sympas qui démarrent... mais pour :

– un transfert d'activité (l'usine de Granchamp a de bonnes « chances » de disparaître, à moyen terme, et bien malin est celui qui peut dire aujourd'hui combien d'emplois seront réellement créés, en faisant le bilan des deux sites) ;

– une société qui a déjà un réseau de fournisseurs, des techniques, une clientèle ;

– et en plus une filiale d'Elf Aquitaine où l'État est majoritaire ! Rappelons qu'en 1990, année très favorable aux pétroliers, les bénéfices de cette bonne maison ont atteint dix milliards de francs, contre 7,5 en 1989.

Avec les bonnes âmes, les esprits positifs, donnons de l'argent aux riches. Et saluons cette opération comme une vic-

►

toire... de la gauche, bien sûr !... Pas d'accord ? Alors vous êtes « contre tout », irrécupérable, ringard et tout et tout...

Rappelons par ailleurs que la Sapod n'a pas la meilleure réputation sur le plan social. Récemment, la directrice avait droit à pratiquement autant de condamnation qu'il y a de jours dans l'année, sur plainte de l'inspection du travail. Dans la période actuelle, ce n'est pas le signe d'avancées sociales particulières !

Remarquons encore que d'autes entreprises qui n'auraient rien demandé en d'autres temps font également la quête. Ainsi, Unicopa a obtenu dix millions du Sidérel et de la commune de Languidic... Unicopa (3e groupe français comme le rappelait gentiement le rapport)... Alors qu'il n'y a aucun engagement d'aides comparables, proportionnelles aux nombres d'emplois créés par des PME... Malgré l'importance que celles-ci devaient prendre chez les projets de la « charte », officiellement.

Le réalisme ?

On nous dira – c'est déjà fait, merci – qu'il est « facile de critiquer », qu'il faut être « réaliste », et qu'en tenant compte de la situation de l'emploi, c'est un bon résultat malgré tout !... Ce à quoi nous rompondons :

1) Donner autant d'argent à une société en apparence solide, filiale d'une boutique de pétroliers où l'État est majoritaire, dans un pays où l'on prétend faire de l'aménagement du territoire, est inacceptable.

2) En faisant n'importe quoi dans son secteur, on n'arrange pas la situation globale.

3) En présentant ce résultat comme « bon », on place dans les meilleures conditions les chefs d'entreprises les moins scrupuleux qui chassent la prime avec les méthodes les plus infectes.

4) En refusant d'analyser publiquement les causes, et en particulier l'échec massif de l'aménagement du territoire, on s'enfonce encore plus dans une situation qui aboutit à enrichir les riches.

5) Ceux qui ont vu le député-maire de Lorient en photo avec son petit chapeau blanc d'apprenti charcutier aux côtés de la directrice de la Sapod sont autorisés à se demander ce que représente encore le socialisme à Lorient !

6) Les gens qui acceptent ce genre de conditions d'une entreprise ne font pas tellement preuve d'optimisme pour le futur « développement » du Pays de Lorient.

Ont-ils attrapé la sinistrose ?



(Affiche).

Quelques-unes des interrogations (I.) posées par les Vérités Officielles Lorientaises (V.O.L.)

V.O.L. : Une charte de développement sur cinq ans associe l'État et tous les partenaires régionaux et locaux.

I. : *L'aide de l'État restant au niveau d'un subventionnement ordinaire, doit-on parler de charte, c'est-à-dire d'un contrat particulier entre l'État et le Pays de Lorient ? Peut-on parler de « développement », car malgré les bonnes initiatives prises, l'arsenal et le port de pêche, comme le note le préambule de la charte, restent fragiles ? Les syndicats sont-ils associés ?*

V.O.L. : La nouvelle université bretonne se fera sur l'axe Lorient-Vannes.

I. : *La création d'une nouvelle université est une bonne nouvelle, et Lorient a de bons arguments. Mais ne doit-on pas y associer le Centre Bretagne ? La juxtaposition des chauvinismes locaux préférée à une recherche de projet commun ne nuira-t-elle pas au projet ? Comment le financement sera réparti ?*

V.O.L. : Le port de pêche de Lorient a bénéficié d'un « plan Mellick » en 1990.

I. : *Quelles en sont aujourd'hui les retombées positives ? La chute des arrivages menace l'ensemble de la structure, et les projets liés à une transformation plus « technique » du poisson. Comment la situation peut s'améliorer malgré les économies annoncées par la Chambre de Commerce et la réduction de l'effort de pêche induit par le nouveau plan Mellick ?*

V.O.L. : L'arsenal continuera à donner du travail à son personnel grâce aux efforts des socialistes pour assurer le plan de charge, et malgré les « mauvais coups » portés par l'UDB et ses alliés...

I. : *Après le conflit du Golfe, la France va-t-elle continuer à jouer les gros fabricants et donc les gros vendeurs d'armement ? Ne faut-il pas chercher au moins à diversifier progressivement la production de l'arsenal en profitant des aides possibles au niveau européen approuvés par les socialistes, pour ce genre de reconversion ?*

V.O.L. : Le pays de Lorient a découvert l'intercommunalité en 1990.

I. : *Le passage du Sivom au district, à part la récupération d'une subvention intéressante de l'État, n'a pas provoqué de miracle. Il a simplement permis d'effacer un recul de la ville de Lorient au recensement de 1990. Les quelques avancées au plan du Siderel représentant une prise de conscience tardive de la notion de « Pays » dont on parle en Bretagne depuis une bonne vingtaine d'années. Expanlor (lancé par Jean Lagarde, ancien maire de Lorient) réunissait une vingtaine de communes en 1985, mais n'a pas bénéficié du soutien de certains fanatiques de l'intercommunalité. Avaient-ils d'autres priorités à l'époque ? Pourquoi personne n'a alors repris l'idée du trésorier, J. Guégan, de doubler le budget d'Expanlor ?*

V.O.L. : Le développement social de quartier du quai de Rohan est une démarche exemplaire de rénovation d'un quartier en difficulté.

I. : *Ce quartier était-il celui qui posait le plus de problèmes sociaux ? Pourquoi un seul projet a-t-il été présenté aux élus ? Le risque n'est-il pas que l'architecte casse trop, sans pouvoir rester fidèle au niveau de dépense prévu ?*

Lorient pêche de moins en moins

Le tonnage de poissons débarqués au port de pêche de Lorient a encore diminué en 1990. Cependant il faut remarquer que la régression concerne presque tous les ports et notamment les plus importants. L'amélioration des techniques de pêche a entraîné une surexploitation des mers et une réduction de la ressource qui a conduit la CEE à mettre en place une politique de quotas et de réduction de la flottille de pêche.

La Bretagne, qui ne dispose pas d'influence à Bruxelles, devra réduire brutalement sa flottille de 40 % dans les dix années à venir. Il est évident qu'une telle diminution aura des conséquences très néfastes sur toute la filière de la pêche. L'économie du pays de Lorient, qui repose en grande partie sur son port de pêche, va connaître de sérieuses difficultés. Le maire de Lorient, qui reconnaît quelques responsabilités à la centralisation de la France, n'a rien fait, ou rien réussi, pour changer l'ordre des choses.

Dans une France hyper centralisée ne laissant pas de place aux politiques régionales, la Bretagne devra subir les abandons consentis sur l'autel de l'Europe en échange d'autres avantages par un État qui n'accorde pas d'importance aux activités maritimes. Décidément les Bretons sont mals servis, eux dont les agriculteurs ont dû payer des montants compensatoires monétaires et supportent une forte réduction de leurs actifs sans qu'on leur propose des plans de reconversion.

Les difficultés qui se profilent à l'horizon doivent inciter les Bretons à valoriser leur savoir-faire et développer leurs connaissances, notamment dans les universités existantes ou à créer afin de retrouver une ressource maritime qui fournira du travail à toute une filière.

Chapeau à Alain Gautier !

Au « Boc Challenge », malgré un handicap de départ injuste, un jeune Lorientais a réalisé un très beau parcours. En choisissant un itinéraire risqué mais efficace, il a été amené à foncer à travers une mer encombrée d'icebergs. Bravo, Alain Gautier. Être Lorientais et faire de la voile au top niveau, sans un poil de frime, c'est vraiment savoir éviter beaucoup d'écueils !

(Suite p. 16)

Prévenir ou soigner l'alcoolisme
Rencontre avec Guy Caro



L'alcool a souvent été évoqué dans la littérature bretonne, que l'on songe à Gwin ar C'hallaoued (Barzaz Breiz) ou à la pièce de théâtre Bitekle. On pourrait aussi citer « La chanson du franc buveur » recueilli par E. Souvestre :

Le Prêtre avec sa théologie
Le Médecin avec son ordonnance
Veulent persuader que le vin
Me fait tort !
Je les laisse dire et je vais
Toujours mon train
Au diable le docteur !
Je vivrai jusqu'à ma mort !

Nous rappelons à nos lecteurs que le « PB » a souvent traité ce problème de l'alcoolisme en BZH. Nous nous entretenons ce mois-ci avec le Dr Guy Caro, directeur de BAS (Bretagne-Alcool-Santé).

P.B. – Dans les années 70, vous meniez une intense activité politique (au PSU, puis à l'UDB, à l'ASOB (Association de solidarité Occitanie-BZH), le COBAR (Comité breton anti-répression). Qu'est-devenue votre activité militante ?

Guy Caro. – J'ai arrêté toute activité militante politique en février 1981, pour pouvoir m'engager dans des actions Alcool Demarches (prévention-thérapeutie en Bretagne). Je considère que c'est encore une activité militante bretonne qui exige beaucoup de temps de bénévolat. On m'a proposé d'être candidat aux municipales, j'ai refusé.

P.B. – Pouvez-vous retracer l'historique de Bretagne-Alcool-Santé ?

Guy Caro. – De 1974 à 1977, en collaboration avec Yvon Bertrand, nous avons mené une recherche. Le fruit de cette recherche fut un document « Acoolisme et Bretagne ». Plus tard, « Yec'hed mad » vulgarisa ces recherches. A cette époque, je demandais au ministre la création d'un organe permanent pour la recherche sur l'alcoolisme en Bretagne. Je n'obtins qu'une réponse négative. En 1981, le colloque sur l'alcoolisme fut un événement national et m'encouragea à créer une équipe. BAS était né. Puis en début 1982, nous recevions les premières subventions. Mais peu de temps après, avec la politique de rigueur, nous étions les victimes d'organismes principalement centralisés à Paris qui voyaient d'un mauvais œil le travail axé sur la réalité culturelle, historique bretonne. Les subventions furent coupées ; une crise au conseil d'administration se produisit ; certains affirmèrent qu'il fallait liquider l'association ; plusieurs personnes furent licenciées. Le Secrétaire d'Etat (Edmond Hervé, maire de Rennes) ne nous a pas soutenus ; il a laissé faire son conseiller technique. Maintenant nos relations s'éméliorent ; il y a quelques mois, il nous a reçus.

P.B. – Comment fonctionne BAS ?

Guy Caro. – Notre financement a trois origines.

Le premier tiers vient d'une convention de recherche avec l'État (BAS et un organisme de recherche) entre les différents ministères (Santé, Agriculture...). Le second tiers provient de notre action de centre de formation continue. Enfin, le dernier tiers est constitué par nos actions de prestations, prévention dans les entreprises, universités.

P.B. – Il semble que maintenant vous insistez moins sur les spécificités bretonnes de l'alcoolisme ?

Guy Caro. – Ce n'est pas faux. Avant, on avait organisé un colloque régional qui est devenu « national » à partir de 1986. Mais on est resté enraciné sur le terrain breton et on a une audience nationale et internationale. Ceci nous a amenés à créer l'ARIA-Louis Pasteur (Association recherches et innovations en alcoologie) qui possède deux centres, Saint-Brieuc pour la Bretagne-croupion, et Nantes, le siège national. Je dois souligner que nous avons bénéficié du soutien du maire de Nantes.

P.B. – Actuellement, il est beaucoup question du projet de loi Évin. Qu'en pensez-vous ?

Guy Caro. – Pour les professionnels de l'alcoologie, ce projet de loi est un cache-misère. La recherche, la thérapeutique, la prévention des problèmes d'alcool souffrent d'un manque chronique de moyens qualitatifs et quantitatifs, budgétaires et en ressources humaines, en raison des multiples contradictions de l'État et de la société française en ce domaine. De plus, divers journalistes (*Nouvel Observateur, Événement du Jeudi, Le Monde)* et divers élus (Pierre Mauroy et Alain Madelin) ont estimé que ces mesures sont inscrites dans une pensée sociale de triste mémoire : l'Ordre moral, à laquelle nous refusons d'être associés. C'est pour cela que nous réclamons un débat démocratique de fond.

P.B. – Y a-t-il un rapport entre la négation de l'identité bretonne et l'alcoolisation de la population bretonne ?

Guy Caro. – On constate que la période de la plus forte négation de l'identité linguistique est aussi celle où la Bretagne a connu des difficultés sociales, économiques et culturelles, telles qu'une émigration importante des jeunes et des problèmes permanents d'emploi. A cette époque on observe aussi un fort développement du négoce et de la consommation de boissons alcoolisées. La négation de l'identité bretonne ne peut être considérée comme la cause du développement de l'alcoolisme, mais comme un facteur possible associé et imbriqué avec d'autres facteurs socio-culturels, psychologiques et biologiques de ce développement. Et ce, d'autant plus que la langue bretonne et le gallo étaient principalement parlés parmi les catégories sociales les plus défavorisées, aux conditions de vie et de travail les plus dures, en particulier les ouvriers agricoles célibataires.

P.B. – Vous venez de publier 2 tomes intitulés : *« Manières de boire et alcoolisme »*. Quelles différences existe-t-il entre ces deux faits ?

Guy Caro. – Les manières de boire sont des valeurs de vivre. Dans les pays fortement influencés par la religion catholique, elles sont porteuses de valeurs sacrées (Le sang du Christ...) à l'opposé des pays à culture abstinente (tels les pays à cultures islamiste et hindouiste) ou des pays à cultures ambivalentes (Grande-Bretagne, USA, pays influencés par une conception puritaine du protestantisme). L'Hexagone est caractérisé à la fois par une grande diversité et une grande qualité des produits alcoolisés et par une grande diversité des manières de boire et de l'alcoolisme. On ne peut ignorer ces diversités, on est médecin de « quelque part ». Comment peut-on être médecin sans connaître les éventuels caractères originaux de la pathologie mais les particularités sociologiques et culturelles de telle région. Ceci nous amène à instruire le procès du centralisme parisien.

P.B. – Certains chercheurs ont mis en cause la composition des boissons alcoolisées en France ?

Guy Caro. – Polig Montjarret, dans un colloque, affirmait : « Je n'hésite pas à dire que sous prétexte de protectionnisme des produits nationaux, l'État français encourage l'alcoolisme. Exemple :

« En Irlande, la Guiness pèse 3°. En Bretagne, celle qui nous est offerte en fait 5°. La même comparaison peut être faite avec d'autres bières étrangères ».

« Pourquoi ? parce qu'il est interdit d'importer des bières dites ordinaires. Seules sont autorisées les bières dites de « luxe » et qui ont donc un degré d'alcool élevé ».

« Il est certain que ces bières étrangères, considérées comme ordinaires dans leur pays d'origine, feraient une concurrence importante aux produits français si elles

étaient importées sans en forcer la teneur en alcool ». (1)

« Pourquoi faut-il qu'en France en général, et en France en particulier, les bières étrangères soient si lourdes ? Sinon pour le seul profit des brasseurs français, sans doute incapables de fabriquer une bière comparable. Pour ma part je préfère boire de l'eau que d'avaler des choses-là ».

« Et le vin ? Il est de si bons vins en France que je me refuse à tester ces « mélanges de vin de la CEE » annoncés sur certaines étiquettes. Et je ne fais aucune allusion au méthanol ou à l'antigel ».

P.B. – Quels sont vos projets ?

Guy Caro. – Prochainement, nous allons éditer le colloque *« Manières de boire et cultures européennes »*. Plus que tout autre, le problème de l'alcool est lié à la **diversité**, diversités rabotées par le centralisme parisien.

P.B. – Que pensez-vous des mesures proposées par les « 5 sages » ?

Guy Caro. – Une fois de plus, au mépris des faits, des experts nommés par un ministre proposent des mesures marquées du sceau d'un centralisme parisien, simpliste, technocratique et bureaucratique. Experts et politiques méconnaissent ou méprisent les enseignements de l'Histoire !

1. Aux USA, l'échec de la prohibition instaurée de 1919 à 1933 pour lutter contre l'alcoolisme.

2. En URSS, plus récemment, l'échec de la « courageuse » politique de Gorbatchev contre l'alcoolisme, l'un des graves fléaux du communisme : des mesures contre la vodka et le vin, en particulier un arrachage massif des vignes, ont été suivies d'une augmentation de la production d'alcool clandestin, obligeant à rationner le sucre. Trois ans après, des instructions de Moscou prescrivent la replantation des vignes ! Ils ne proposent qu'un renforcement des interdits. Or, à l'adolescence en particulier, la transgression d'un interdit estimé abusif devient un rite d'introduction à l'âge adulte. Une politique de prévention nécessite la cohérence, à l'opposé de la « langue de bois » anti-alcool comme de la « gueule de bois » de l'alcoolisme, d'une double lucidité :

– D'une part le respect théorique et pratique des valeurs positives associées aux boissons alcoolisées (plaisirs sensoriels, convivialité) ;

– Une information-communication sur les risques d'alcoolisme, sans les exagérer ni les minimiser et dans le respect de l'abstinence et l'aide aux personnes et groupes sociaux souffrant de problèmes d'alcool.

Interview recueillie par Hervé Person)

Il existe des conceptions très différentes de la lutte contre l'alcoolisme, notamment au sein des mouvements de terrain « Vie Libre » et « La Croix d'Or ». Nous aurons l'occasion d'en reparler.

(1) *Voir notre interview sur COREFF.*

P.B. Service

Conférences, stages et récitals de musique traditionnelle au CBAP de Brest

• Avril :

STAGES :

Sous le patronage de l'ADDM 29.

– Bombarde : samedi 6 avril, avec Christian Faucheur, de 14 à 18 h.

– Accordéon diatonique : 6 et 7 avril, avec Bernard Lasbleiz, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

– Chant traditionnel : 7 avril, avec Eric Marchand, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

– Flûte traversière en bois : 13 avril, avec Jean-Michel Veillon, de 14 à 18 h.

– Violon : 13 avril, avec Christian Lemaître, de 14 à 18 h.

– Kan ha diskan : 14 avril, avec Erwan Tanguy, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

– Danses du Pays Fisel : 14 avril, avec Alan Pierre, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

CONFÉRENCES :

En collaboration avec le CRBC.

« De l'origine des paroisses et des trêves du Finistère », par Bernard Tanguy, chercheur au CNRS : samedi 13 avril, à 16 h 45. Entrée libre au 37 bis rue Victor Hugo.

RÉCITAL :

Avec l'aide de la ville de Brest.

« Clarinette et musique traditionnelle en Bretagne », avec Denis Jouan et Yves Ermel : vendredi 12 avril, à 20 h 30, au 37 bis rue Victor Hugo.

• MAI :

STAGES :

Sous le patronage de l'ADDM 29.

– Danses traditionnelles : la Dérobée, avec Claude Le Griguer : dimanche 26 mai, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

– Guitare : avec Soïg Siberil : les 11 et 12 mai, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Renseignements et inscriptions : CBAP, 37 bis rue V. Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

« Devezh ar Vro »

Bretagne 845

Bien que la journée-souvenir à Nominoé (Tad ar Vro – Père de la patrie – Symbole de l'unité de la Bretagne) ne soit aucunement la propriété de l'association « Bretagne 845 », cette dernière a, depuis 1983, tenté de rassembler nombre d'associations bretonnes à cette occasion ; cette manifestation peut prétendre propager la conscience bretonne.

L'association exprime le souhait que l'ensemble des composantes précitées soient présentes ou représentées et proposent **bénévolement** leurs activités et actions, tant dans le domaine artistique, culturel, économique, que politique.

Notre action consiste à faire savoir qu'il existe un rassemblement annuel à Ballon, à entretenir le site et enfin à coordonner.

Faites savoir vos intentions pour le rendez-vous du 9 juin 1991, en répondant pour le 30 avril au plus tard.

Programme : 11 h 15, au bourg de Bains-sur-Oust, devant la statue de Nominoé ; 12 h, au site de Ballon, allocutions ; pique-nique ; après-midi rencontres.

Tud Diwar ar Maez

(Le monde rural)

Quatre militants bretons viennent de créer une association : Tud Diwar ar Maez (président, Hervé Person ; vice-président, Yann Puillandre ; secrétaire, Thierry Barailler ; trésorier, Jean-Jacques Monnier).

Cette association est un centre de documentation sur l'agriculture et le monde rural. Au siège de cette association vous trouverez par exemple les fichiers l'écologie dans le *PB*, l'écologie dans *Emgann*, l'agriculture dans le *PB*, l'agriculture dans *Emgann*, une nombreuse documentation sur les salariés agricoles, plusieurs press-books sur Alexis Gourvennec, de nombreux renseignements concernant les firmes agro-alimentaires bretonnes, etc.

Association déclarée au J.O., 16-1-91. Pour tous renseignements contacter « Tud Diwar ar Maez », Bod Bihan, 29690 La Feuillée.

Notre ami Fanch Péru évoquait il y a quatre ans sa mère qui tenait un café-épicerie à Kerauzern. Elle vient de décéder.

Nous publions à nouveau dans ce numéro de Pobl Vreizh le treizième épisode de Glizarc'hant (1re partie) publié en septembre 1986 et dans lequel Fanch Péru évoquait sous le nom de Sandrine le visage de sa mère Augustine et l'atmosphère du Café de la Gare de Kerauzern, Ostaleri an ti hent-houarn.

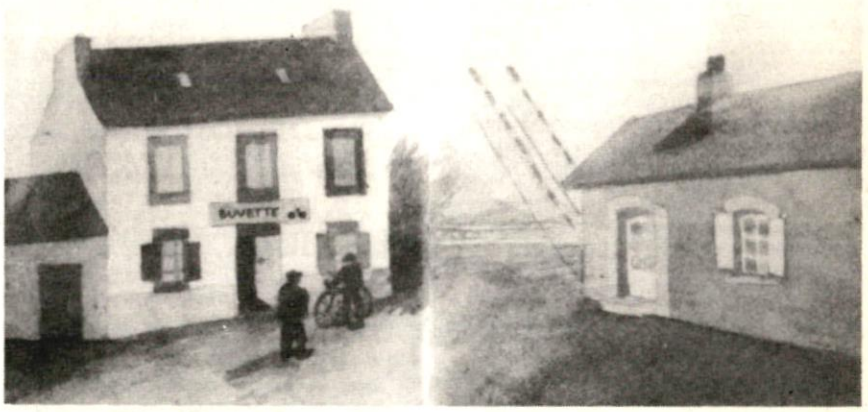
Nous adressons à Fanch nos condoléances émues.

Le P.B.

E koun Sandrin, ostizez « Ostaleri an ti hent-houarn » aet da anaon nevez 'zo e adembannomp en niverenn-mañ trizekvet rann Glizarc'hant (lodenn gentañ) embannet evit ar wech kentañ e miz Gwengolo 1986.

Glizh-Arc'hant

Romant-kazetenn diembann, gant Fañch Treger



Hervez lfig Troadeg

Trizekvet rann : Ostaleri an ti hent-houarn

« Ale Sandrin ! savet out pell'zo ? eme Lomm ar C'halvez en ur zont en ostaleri.

– Feiz, ya vat ! hag erru bras ivez, a respontas Sandrin a oa tisec'hañ ur werenn nevez walc'het en ur weañ he zorchouer enni.

– An hini a sav bemdez n'eo ket didalvez, eme Pipi ar c'higer o tegouezhout en ti.

– Nann, eme Sandrin, laret e vez se. Echu eo ar pardon ganeoc'h ?

– Ya, eme Lomm. N'eus forzh pegen kaer e vez ar pardon eo ret dezhañ echuiñ un dro bennak.

– Neuze, a gendalc'has an ostizez, emaoc'h oc'h ober charre ar beorien (1) hiziv ?

– N'omp ket da ! met sec'hed meump memestra. Digas deomp bep a vannac'h limonad ha gwin.

– Hola vat ! krog oc'h da lakaat dour en ho kwin bremañ, biskoazh kemend-all ! »

Plijout a ra da Sandrin farsal gant he fratikoù evelse, hag ar-re mañ a blij-se dezho ivez.

Un ostaleri evel gwechall eo « ostaleri an ti hent houarn » e Kerspern, Plouarmel. Kavet e vez eno kement tra a vez ezhomm da vevañ ha da vervel war ar maez : bara, ispisiri a bep seurt, goulou-koar, evajou, botou-koad, esañs ha me oar me...

Un ostaleri-ispisiri gaer eo ivez. Amañ, tamm, « formica » ebet, koad hepken ha koad ar vro, mar plij !

E kistin koaret eo ar c'hontouer kizellet ha garanet. Warnañ, eus un tu ur pezh pod-ludu, eus an tu all ur boked bleunioù hervez ar c'houlz. A-dreñv, a-bep tu d'ur pikol melezour, a-istribilli ouzh tachoù kamm, ez eus chopinou da evañ chistr. War an estajerennoù e kistin evel ar c'hontouer emañ an evajoù : boutilahadoù gwin, hini-dous, hini-kreñv pe gwinardant, dour, chug frouezh hag all. Dindan eo renket ar gwer. Gwer a bep seurt ment hag a bep seurt stumm. A-us d'ar melezour, war un estajerenn vihan, en e goazez war dal ur varrikenn, ur biniaouer e feilhañs Kemper a c'hwezh en e Veñveg he paouez abaoe tost da hanter kant vloaz. A-gleiz, war ur c'hontouer bihanoc'h eget an hini kentañ emañ korn an ispisiri : balansoù gant un nadoz – an ardivink nemetañ o vezañ modern amañ – hag ur mell pod gwer leun a vadigoù evit ar vugale. A-dreñv urzhiet mat war an estajerennoù e weler boestoù a bep seurt : piz bihan, fav, konfitur, pastez Hénaff ha pakadoù kafe, chikore, toazhennou hag all. War an tu dehou, harpet ouzh ar voger an orolaj gozh gant he balansinen gouevr melen a lugern hag a luskell red ar vuhez. War an tu-dehoù ivez emañ an taolioù hag ar bankoù koad evit an hini en deus c'hoant da azezañ. Et kistin ez int evel ar c'hontouer hag eveltañ e vezont koaret div wec'h ar sizhun da nebeutañ. Naet ha brav eo kement-tra amañ. Ar c'hoad, ar priajoù, ar pladoù kouevr kozh, ar muzulioù staen. Ur seurt mirdi eta, nemet ur mirdi e-lec'h ma'z eo chomet liv ha blaz ar vuhez. Ur mirdi e-lec'h ma santer war un dro c'hwez ar c'hoar fresk ha c'houez soubenn ar c'haol o tont eus ar gegin da herlinkaat ho staon deoc'h betek sal an ostaleri. Ur mirdi e-lec'h ma klever e-pad an holl deiz kan ar brezhoneg heson evel kan ar skrilhed el lanneier kraz Keroual.

Sandrin, an ostizez, a zo un tamm plac'h vihan vunut, bev-buhezek ha birvidik. Oadet a dri-ugent vloaz bennak n'he deus ket feson gozh daoust d'he blev da vezañ damwenn rak sklaerijennet eo he bisaj gant melloù daoulagat glas. Ordinal o redek etre an ti hag ar maez pe etre sal an ostaleri hag ar gegin ne vez ket gwelet alies en he c'hoazez nemet gwech an amzer da lipat prim ha prim ur bannac'h kafe gant unan eus he fratikoù. Ma labour he divhar e-pad an deiz he zeod na chom ket a-sav kennebeut. E brezhoneg pe e galleg, pe an eil hag egile, mesk ha mesk e kas war-raok div pe gaoz asamblez.

« O ! heman n'eo ket ur paotr drouk.

Met eo frank toull e c'houzoug ».

N'eo ket gwir Soaig ?

– Sandrin ! n'eus ket a vara ken ?

– Nann, Mari, n'eus ket a vara ken, gwerzhet 'm eus an dorzh diwezhañ da Anna Louarn.

– Da biv ?

– Da Anna Glizh-Arc'hant.

– Hañ ! gwelout a ran bremañ.

– Ya, Anna al Louarn eo he anv plac'h yaouank, Anna Sidaner anv he gwaz hag Anna Gliz-Arc'hant a vez graet dionti abalamour d'ar menaj. Holl merc'hed ar vro o deus tri anv evelse. Ret eo gouzout anezho o zri.

– Sandrin ! daou vannac'h gwin bras, mar plij.

– Ya, erru on diouzhtu paotred.

– Hast buan !

– 'C'hazh buan n'eo ket mat da logota !

– Madame, s'il vous plaît, le chemin du château de Kergrist ?

– Deuxième à droite, droit devant vous, Monsieur.

– Pegement eo an traou-mañ Sandrin ?

– Feiz, pemzek kant lur an hanter lur kafe, c'hwech kant hanter ar voestad sukr, eizh kant lur ar pakad chikore, c'hwec'h kant lur ar voestad piz bihan, seizh kant ha pevar-ugent ar voestad pastez Henaff, pemp kant lur ar voestad sardined, pemp kant dek lur ar pakad butun. Se a ra pemp mil tri c'hant ha daou-ugent lur.

– Te eo brav dit ; n'az pez ket ezhomm n'a kreion na mekanik da gontan.

– A, nann ! me a ra se evelse. Gwechall e veze desket evelse. Ar re-yaouank a vremañ n'ouzont ket konfañ ken. N'ouveañ ket petra a vez desket dezho er skol !

– Mar plij, Sandrin, pelec'h emañ Keroual ? ti baotr ar gwenan ?

– Hañ, Keroual ! Ac'hanta, kemer hent Lanleger aze. Pa vi erru el Lann, daou gilometr bennak ac'hann ehi war an dorn-mañ, an dorn dehoù, ur pennad, ha goude er c'hroazhent kentañ war an dorn dehou adarre. Ha neuze dalc'h da vont gant da hent ken ma weli ar skrilhed o vont kazel ouzh kazel da glask dour betek ar rinier vras. Eno emañ Keroual, ur c'horn-bro kras ma 'z eus unan.

– Pegement eo ar sivi-mañ, Sandrin ?

– Feiz, 1.600 lur al lur.

– Mâ, ker int ! erru eo laer ar gonversanted memestra !

– N'eo ket strikt peogwir e paeomp patantenn evit bezañ laer.

– Sandrin, amañ, a gav respont da gement tra a vez lâret dezhi. N'eo ket aeset tapout anezhi bout.

– Kenavo ar wech all, Sandrin !

– Kenavo ar c'hentañ, paotred, marteze araok !

– Diaes e vefe !

– Ba ! Gwelet e vez bep seurt traoù ».

Hag, ur mousc'hoarzh war he muzelloù en em lak adarre an ostizez da walc'hiñ ha da dorchañ ar gwer lous chomet war ar c'hontouer.

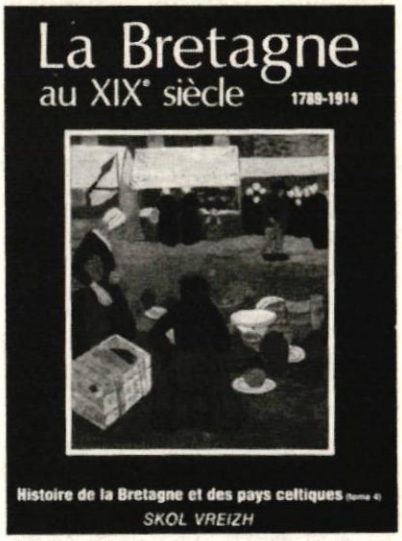
Notenn : (1) Charre ar beorien : selon Jules Gros, le charroi (la tournée) des pauvres était une quête collective faite par les pauvres, le mercredi des Cendres, et le troisième jour d'un pardon pour recueillir les restes des festins du mardi gras ou du pardon. Aujourd'hui, l'expression est souvent employée par ironie.

Laeret eo bet istor hor broad

« Ur bobl, hag a goll e vemor, a goll ivez hec'h ene » a lavar an dud leun a furnezh. Gwelout a reomp splann ar pezh a zo c'hoarvezet hag a-du omp gant ar re a c'houlenn deskadurezh hon Istor kenkoulz hag ar brezhoneg. Ne vez ket kelennet an Istor, da lavarout eo Istor Breizh, e skolioù an derez kentañ. Hag evel-se e kred sotonioù an darn vuiañ eus an dud. Ne reont ket kalz ar gazetennerien evit cheñch ar menozioù. Klask a reont kentoc'h da greñvaat ar sotonioù, ken dizesk int e-keñver hon tremened hag e-keñver kalz a ouiziegezhioù all. Hag ouzhpenn int prest da heuliañ ar c'hiz gant aon rak ober ar pezh a vefe politikerezh a-enep da soñjoù o lennerien. Hag ez eus pennskrivagnerien a zigor mat an daoulagad betekgouzout ma vefe kammet ar linenn a stag ar gelaouenn ouzh jakobinelezh tud Pariz.

« Neptuegezh » ar skolioù laik hag ar skoliou kristen

Trubardet omp gant ar mistri-skol a chom dilavar a-zivout Breizh evel ur Vroad hag a glask e-pad ar mare-se fougeal Bro-Frañs pe gentoc'h Stad-Frañs « mann-vro an Arzoù, merc'h henañ an Iliz, mamm-vro ar Frankiz, mamm-vro ar Skiantoù ; an hini wellañ war veur a araokadennoù savet ganti. Aes eo ar c'hoari dirak diouiziegezh an dud. Kroget eo bet ar sotonioù gant an divemor e-keñver hon tremened. Ijinet eo bet an tremened gant al levrioù-skol embannet e Pariz hervez reolennoù lakaet da vezañ heulier dre nerzh gant tud e karg e penn ar Stad. Gant ar pennoù-se e vez kaset kelc'hlizhiri evezhiet gant ensellerien o klask ma 'z int sentet oute. N'ho peus nemet lenn studiadenn Soaz Maria diwar-benn « Yann Sohier hag Ar Falz ». Daoust d'an amzer aet da gozh e marevezh Sohier n'eo ket bet cheñchet spered hor mistri hag an niver brasañ eus ar skolaerien ne gred ket dezhe mont er-maez eus an hent komandet da « houzarded ar Republik » ma 'z int evel boaz hag o esaat mont uheloc'h en c'harg evit gounit muioc'h a arc'hant. Implijet eo bet « houzarded ar Republik » evit mougañ ar yezhoù minorelezet Stad-Frans. Hag ar brezhoneg en o zouesk. Ken gwazh eo ar gudenn e-keñver hon Istor ha zoken gwashoc'h c'hoazh peogwir hep ar brezhoneg ez eus tu da zerc'hel ur spered broadel. Ar vrezhonegerien a-vihanig n'int ket kalz ac'hane entanet gant traoù Breizh. Ar Vreizh-uheliz a ziskouez int taer da stourm evit hor Broad, hep ar brezhoneg. Ha taeroc'h c'hoazh ma 'z eo



Istor evit Gomprenn

kelennet an Istor dezhe. Ur vezh eo evit ar c'hazetennerien pa varnont ar « broioù totaliter » hep soñjal pe ober van da zisoñjal e traoù n'hon eus ket droed da ober (komz hor yezh da skouer). Gouzañvet hon eus kalz eus ar c'hredennoù faos strewet dre ziouiegezh a-enep da Vro-Naoned e pep lec'h e Breizh-Izel hag e-touesk an Naonediz o-unan. Pet rendael, pet tabut am eus bet e-tal tud divrall da grediñ ne oamp ket Bretoned evel ar re all abalamour d'ar brezhoneg na oa ket komzet ganeomp daoust da galz a dud yaouank divrezhonekaet hag ar re-se a oa bugale eus ar re a bismige. Ur merk eus ur spered diskiant, Neketa ? N'o doa ket desket buhez Breizh e-pad o amzer-skol ha n'o doa lennet netra diwar an amzerioù-kozh. Kouskoude e chom ar vemor e-touesk al labourerien-douar boazet ma oant da eskemm menozioù a-raok « rouantelezh » an tele. A-raok ar brezel-bed diwezhañ e tisklerie Eskob Naoned e oa dav derc'hel feizh hon tadoù-kozh, da lavarout eo hini ar Vretoned. Pa oan paotr bihan e kane an dud da c'hloar Santez-Anna mamm ar Vretoned pa zibune ar pardon a-hed ar ruioù. Dre volontez un eskob all deuet war-lerc'h ha ganet e Tours e voe « ehanet » ar pardonioù en enor Santez Anna Naoned, va farrez c'henidik en desped d'an delwenn (statu) uhel-tre lakaet a-beg an diri a ziskenne betek bord ar Ster-Liger hag astennet he dorn evit bennigañ ar vartoloded o tont diouzh ar mor pe o vont etrezek ar mor e-lec'h ma tigore genou ar ster-vras. Muioc'h c'hoazh : e oa

Henamzer ar vretoned e-tal henamzer ar Fransizien

kanet « Catholique et Bretons » e-pad ma oa unan bennak, aheurtet, a gane « Catholique et Français toujours ». Gant envorennoù a seurt-se ne gompren ket an dud perak e vefe cheñchet anv ar c'horn-bro a oa « Breizh » e-pad kantvedoù hag en deus miret meur a savadurioù istorel.

Petra fell din lavared gant an henamzer ? An amzer gozh-kenañ eo : hini ar Gelted, hini an drouized.

Krediñ a ra kalz a dud n'eus ket ezhomm eus an Istor-se evit kregiñ gant ar pezh hon eus da ober bremañ (micher, skiantoù tehnikel, kentel an darvoudoù pe ar c'hoarvezadennoù...) Perak neuze e vez dalc'het soñjoù al Latined, soñjoù ar C'hresianed e goulennoù a bep seurt kinniget gant ar radio hag an tele. Fuloret on goude kleved an diazezoù istorel klasket o respont digant ar re o deus c'hoant kaout « ar maout » da lavared eo gounit an trec'h. Graet e oa ar goulennoù gant Lucien Jeunesse, Jacques Martin hag all. Fuloret on ivez pa glevan an Titloù a-zivout ar pezhioù-teatr c'hoariet e... Pariz evel-just. Bet hon eus a-raok pell Eurydice hag Orphée. Petra hon eus da gaout digant an harozed-se ? Petra hon eus da c'houzout gante ? Doueed, harozed hon eus. Pinvidik-mor e vez an danvez keltiek, ya, pinvidik-mor souezhet e vefe al lodenn vrasañ eus ar bobl ha tud desket ouzhpenn abalamour d'ar skol ne gelenn netra eus an amzer-se betek dibenn ar skoletre. Enebourien douet eus ar Gelted e vez ar Fransizien, heritourien ar Franked. Ur skouer splann hon eus gant tachenn-emgann Gergovia e-tal Clermont-Ferrand. Skrivet em eus dijà e oa hanter-dilezet an dachenn. N'eo ket gwelet en emgann evel un trec'h evit ar Fransizien hag a zo prest atav da fougeal koulzkoude daoust d'ar C'halianed sellet evel tadoù-kozh hervez an Istor gelennet d'an holl dud marc'homet gante e pep korn ar bed. Ar rastelletien-arc'hant a glask kaout ur Stad divent hag Unvan evit kenderc'hel da aloubiñ douaroù nevez e lec'h ma vo kavet prenerien nevez. Peseurt tud a « dreuzkas » an herezh ? Peseurt framm-tud a chom war evezh. N'emañ ket tud e karg hepken. Aze emañ ar dalc'h...

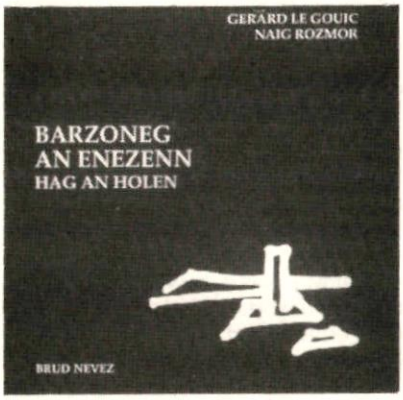
(Da vezañ kendalc'het)
Aldrig A Naoned

Tavarn ar Vretoned

Sellerien **Chadenn ar Vro** a vo laouen-tre oc'h adkavout istorioù fentus Jean-Christophe Bozec dastumet en ul levr gant *Brud Nevez*. Al levr *« Tavarn ar Vretoned)*, 140 pajenn bennak ennañ, a zo moulet brav, gant ur golo warnañ poltriji Naig Rozmor ha Youenn Gwernig, e liv mar plij ! Un nebeud fotoioù, gwenn-ha-du, a vo kavet ivez gant c'hoarien all, gwelet bepred pe alies er pezhioù-e evel Sylvain Kernoa, Laurent Jouin, Georges Jouin.

Ugent pezh a oa bet c'hoariet 2 pe 3 bloaz 'zo. Ne vo kavet el levr nemet seizh anezho. Eveljust, siwazh, e oa ret dibab : mod-all e vije bet re dev al levr ! Ha re ger evit ar brenerien ! Diaes eo bet, kredabl-bras, d'an embanner pe d'an oberour dibab ar pezhioù.

Kavet e vo el levr : *« Gwerz ar Mazoutom hardiz »*, *« Ar Spierien »*, *« Ar sportou »*, *« Ar brizkredennou »*, *« Skrivagnerien »*, *« Malloz Marzin »*, ha *« Ar Revolusion Vraz »*.



Ul levr all nevez deuet er maez.

Goapaüs ha farsus int. Marteze, evidon, *« Malloz Marzin »*, gant komzou brezhonek ha gallek kemmesket a zo an hini gwellañ. Oc'h echuiñ gant prezidant Ar Republik o telefoniñ d'an Ifern, tapet gantañ ivez kleñved ar brezhonegañ !

Brezhoneg J.C. Bozec a zo aes da gompren evit tout an dud. Brezhoneg « a vremañ ». Da skouer :

« Sevel a ra al Leonad en e zav, hag e weler e dicheurt, merket warnañ : « Kig ha fars Kastell-Paol, An hini gwella war an daol ». Ha ar Hernevad a c'houlenn outañ : « Ha te, ne drichez ket ? Sponsorizet out ? »

Geleveier Breizh o deus kemeret plas *Tavarn ar Vretoned* war *Chadenn ar Vro*. Ken fentus ha ken goapaüs. Marteze un tammig re evit ar paour kaezh den « pedet ». Goapaüs ivez evit tud an Tele, da skouer gant an anvioù evel Anna Bronnsklaer.

G.M.

Tavarn ar Vretoned. 140 p. 50 L. Brud Nevez Emgleo Breiz. Savet eo bet ar filmoù evit FR3 Breizh gant Mari Kermarreg.

Brud Nevez

Niv. 140 - Miz Kerzu 1990

Kregiñ a ra niv. 140 Brud Nevez gant ur gontadenn Nedeleg, savet gant Per-Jakez Heliaz, *« Ar biz er pinser »*. Kenteliusmeurbet !

Savet gant Paotr Jeg e vo kavet ur barzhoneg hir awalc'h ha fentus : *« Anduillenn Person Eviaz » :*

« Ar stummou-ze n'int ket tout diwir.
Ha Paotr Jeg, ive, neketa,
E-neus droed mad da faltazia,
Rag 'r Faltazi, en on Goelo,
'Zo 'n dro-spered ti tud ar vro ».

Gant plijadur e vo lennet atav eñvorioù, fromus ; 1940, savet gant Visant Seite, prizoniad e Bro-Naoned. Ha n'eo ket echu c'hoazh.

Perak etre brezhoneg yac'h ha yac'hus dibenn an niverenn-mañ, ha brezhoneg ken yac'h ha ken yac'hus Charlez Ar Gall hag Andreo Ar Meser, kouezhañ a-greiztout, war ur meskaj iskis, dilennus, « dilennabl » : *« Kroug ha moug ar gounnar pe Eun uzyez evid eun uzvro ? »*. Kredabl-bras Mikael Madeg en deus bet plijadur ha levenez en ur skrivañ e bennad. Hag en ur skeiñ, kreñvoc'h-kreñvañ war penn Kouli Kedez :

« Ma'z eus eur skrivagner brezoneg hag a ra pez a hell, pez ma hell, da viroud ouz neb a lennfe e skridou da chom dizeblant en o heñver, beza eo en devez hizio (med daoust avad ha kevezerien 'zo dezañ ? On hudenn deom oll eo) ar hi kounnaret a zen emanvet Kouli Kedez ».

Renerien Brud Nevez, truez ouzh ho lennerien !

A-du emaomp gant A. ar Meser :

« Med embannet e vez leoriou ken-haken en daou zoare-skriva, peurunvan ha skolveurieg. Ez – tre mond euz an eil d'egile evid lenn, – nompaz evid skriva avad (n'eus nemed selled ouz ar faziou « zh » trizeg zh d'an dousenn !). Re a leoriou a vez zoken e-keñver niver al lennerien. N'eus forz. Embann a reom euz an daou du ».

Hag a-du emaomp ivez gant e rebechoù d'an Aotrou Tricoire evit e leor *« Me a gomzo BreZoneg » :*

« Brezoneg dreist a zo e-barz e leor – evel e-barz an Assimil – med evel evid hennez, en eur ijina eun doare-skriva nevez dioutan e-unan, e vez touellet an dud gantañ ».

Respont Jean Tricoire a vo kavet da heul pennad A. ar Meser :

« Ar pez emaon a paouez embann a zo skrivet evel am-oa asantet e Karhêz, ha netra ken ».

Koulskoude, evel ma lavar Andreo ar Meser :

« Red e vefe soñjal memestra er re a lenno brezoneg goude beza tremenet eurveziou hag eurveziou o klask deski anezañ. Paour-kêz tud ! ».

G.M.

Radio Breizh Izel
Staj radio

Ha c'hoant ho p'eus deskin ar vicher radio ? Brezhoneg fraezh a ouezit kaozeal, barrek oc'h da gontan kaoz ha plij a ra deoc'h mont e daremprend gant an dud ?

Ur staj deskin ar vicher radio a vo aozet etre an 23 hag ar 27 a viz Ebrel 1991, kaset en-dro gant tud a vicher.

Ne vo ket ur bern plasou, skrivit araok an 20 a viz Meurzh da Radio Breizh Izel, abadennou brezhoneg, BP 403, 29101 Kemper Cedex.

Don Kihote... e brezhoneg

Gant **Brud Nevez** eo bet embannet oberenn Cervantes : **Don Kihote.** Embannet e oa bet an destenn vrezhonek-se a sizhun da sizhun war **Ar Bobl,** kazetenn Taldir-Jaffrennou, e 1913 ha 1914. Lakaet e oa e brezhoneg gant Ar Pagan ha Bodspern. N'eo ket diwar ar spagnoleg e oa bet savet, moarvat, met diwar ar galleg. Evel meur a oberenn estren *« lakaet e brezhoneg »*, siwazh !

Loeiz Gourlet **(Bodspern)** a oa ganet e Moelan (1877) ha marvet e Kemperle (1944). Bet e oa bet komis-noter ha skolaer kristen, a-raok mont da labourat gant Taldir. Loeiz Ar Men **(Ar Pagan)** a oa apotiker : *« Skrivagner ha prezeger, eus Gwiseni »*, hervez Taldir.

E rakskrid al leor e vo lennet :

« Brezoneg a skrive Bodspern hag Ar Pagan evel a veze greet en o amzer, o sevel frazennou aliez gand « pehini » ha « pere ». Frazennou all 'zo a stumment evel e galleg (da skwer, « ma » heuliet gand an ano...). O veza ma n'eo ket eur studi skol-veur a fell deom kinnig d'ol lennerien, on-eus kavet gwelloc'h ober d'on tro eun tammig kempenn d'an destenn a oa bet embannet war « Ar Bobl », heb, evid-se cheñch kalz tra enni ».

E pajennoù kentañ al levr e vo kavet ur rakskrid all savet gant K. Riou, diwarbenn Cervantes, hag an darvoudoù en amzer-se, (ivez an darvoudoù e Breizh !). Farsuus eo lenn :

« Don Kihote, romant ar marheger e zremm drist... Pemp kant skwerenn a oe tennet... ha gwerzet prim-ha-prim, ken e oe red hasta da ober moulladuriou all ».

Skeudennet eo bet al leor gant Xavier Morvan, damdresadennoù, gwenn ha du, bev-buhezek.

Koumananterien **Brud Nevez** o deus lennet dija ar pajennoù-se, bet moulet war B.N. er bloavezhioù tremenet. Adkavet e vo, memes tra, gant plijadur, an istorioù, tristik ha farsus, ken brudet, bodet en ul levr, 300 pajenn ennañ. 138 Lur.

G.M.

Une victoire pour le peuple breton

Le 28 février dernier, Yannig Baron, président de Dremmwel, a cessé sa grève de la faim commencée 38 jours auparavant dans le but d'obtenir un plan de formation d'urgence d'instituteurs permettant de faire face à la demande d'enseignement du breton dans le Morbihan, département dans lequel un besoin pressant existe.

Un bilan satisfaisant

Le Conseil général du Morbihan, qui s'était prononcé à l'unanimité pour ne pas satisfaire la demande de participation financière à la formation des instituteurs présentée par Dremmwel, a revu sa position et fini par accepter sous réserve que les postes d'enseignement soient créés par l'Académie. Ce n'est pas fréquent qu'une association de la taille de Dremmwel parvient à faire changer d'avis un Conseil général.

Le plan de formation intensive débutera en avril, aura une durée de trois mois et concernera douze stagiaires du corps enseignant. A défaut il sera fait appel à des suppléants extérieurs. L'objectif de Dremmwel est donc atteint à la réserve près que la durée du stage souhaitée était de cinq mois.

Le rectorat a pris des engagements. Ainsi les postes d'enseignants bilingues seront attribués avant le 30 juin pour la rentrée prochaine. Cette pratique mettra un terme à celle qui consistait jusqu'à présent à nommer l'instituteur quelques jours, voire quelques semaines après la rentrée des classes dans le but inavoué de décourager les parents inquiets devant tant d'incertitudes. Une politique cohérente du bilinguisme sera élaborée afin de répondre, à partir de la rentrée 1991-1992, à la demande de classes bilingues et d'assurer le remplacement des instituteurs absents.



Au-delà de ces résultats, la grève de la faim de Yannig Baron a suscité une forte prise de conscience. Des centaines d'individus, environ soixante-dix associations, syndicats et partis politiques ont manifesté leur soutien ainsi que plusieurs municipalités du département, démontrant une fois de plus leur attachement à la culture bretonne et à la nécessité de la préserver.

Une dynamique enclenchée

La grève de la faim aura été l'occasion pour des parents de Sarzeau de parler de leur souhait de création d'une classe bilingue. L'affaire n'a pas traîné. Il y a maintenant une trentaine d'inscriptions et ce n'est pas fini. Une classe nouvelle devrait naître en plus de celle(s) de Guidel qui a rassemblé cinquante inscriptions.



Yannig Baron dans sa quatrième semaine de grève de la faim.

Dremmwel poursuit son action. Avec le soutien financier des associations culturelles bretonnes, des groupes musicaux et des individus (dont vous pouvez faire partie), une page entière de publicité sera faite dans l'édition du Morbihan de deux quotidiens de Bretagne afin de vanter les bienfaits du bilinguisme et d'inciter les parents à inscrire leurs enfants dans une classe bilingue existante ou à créer.

Un combat à élargir

Si les Morbihannais ont été à la pointe de la revendication ces dernières années il importe de l'élargir à la Bretagne tout entière et à tous les autres peuples de France confrontés aux mêmes problèmes. Les solutions ne seront que plus rapides. Les élus doivent se saisir de ces quesstions de justice élémentaire et faire en sorte qu'on ne puisse plus déclarer, comme l'a fait Yannig Baron au terme de sa grève de la faim, que *« il est parfaitement scandaleux, qu'après avoir épuisé tous les moyens habituels et démocratiques pour réclamer le droit le plus élémentaire d'avoir des maîtres formés capables d'enseigner à nos enfants dans la langue de notre pays, il faille en arriver à mettre sa santé et sa vie en danger pour ramener à raison l'État, volontiers donneur de leçons aux autres, mais qui demeure pratiquement le seul à ne pas l'appliquer chez lui ».*

Morvan JIKEL



Manifestation de Vannes.

PÊCHE :

Un plan catastrophique pour les Bretons

L'UDB voit dans la brutalité du plan de réduction de la puissance de pêche française le résultat d'une absence préalable de gestion de la ressource en économie libérale d'une part, d'un effacement en ce domaine de la France auprès des instances européennes d'autre part. Alors que l'Espagne – très présente – profite au mieux des règlements communautaires, ceux-ci sont un motif d'inquiétude pour toute la filière pêche en France. La flotte basque était, à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, vieille et inadaptée ; elle tire aujourd'hui fort bien son épingle du jeu. A l'inverse, la pêche bretonne – en particulier – est victime d'un partage des activités qui se définit au niveau des États et non des régions, les périphériques se trouvant particulièrement pénalisées dans les structures centralisées : on échange une technologie TGV contre des merlus. Après l'opposition française au projet de réforme de la PAC, ce plan est pour la Bretagne un pas de plus dans la direction du tout-tourisme.

L'insuffisance des incitations, l'aide à la vente à des pays tiers (quelle protection de la ressource ?), les projets de reconversion réduits au minimum n'incitent pas à l'optimisme.

L'UDB souhaite, puisque plan il devait désormais y avoir, que cela s'accompagne, en Bretagne sud, d'un politique de valorisation des savoirs et des savoir-faire. En particulier, dans le cadre d'une 4e université professionnalisée, la localisation multisites en Bretagne centrale pourrait trouver un prolongement maritime sous forme d'une unité des recherche sur la valorisation de l'ensemble de la filière, débouchant sur une école d'application basée sur un site portuaire.

Paul Romus en Bretagne

Responsable pendant 28 ans de la politique régionale des Communautés européennes, Paul Romus a effectué une tournée de conférences en Bretagne, à l'invitation de l'UDB.

Il était à Nantes le 5 mars, à Lorient le 6, à Rennes le 7 et à Lannion le 8, devant des auditoires fournis (généralement entre 40 et 170 personnes).

Il a traité notamment de la place des régions atlantiques dans la CEE et, plus généralement, des risques d'une aggravation des déséquilibres régionaux dans un marché qui s'élargit à l'Europe centrale. Des débats pertinents sur les pouvoirs nécessaires à la région ont suivi les quatre conférences.

En bref...

Député PS du Morbihan, Jean Giovanelli, poursuivi par 26 militants culturels bretons qu'il avait comparés « aux illuminés qui, pendant la guerre, s'allièrent aux nazis », tente de se réfugier derrière... son immunité parlementaire, mais la justice n'a pas l'air de marcher.

Dans le prochain P.B. d'autres infos sur le pays de Lorient...

Pays de Lorient

Soutien à la grève de la faim de Michel François

– A la SBFM, après les 300 signatures pour Yannig Baron, c'est plus de 400 salariés de la fonderie Renault qui ont signé la pétition en faveur de Michel François dont une dizaine d'élus municipaux d'Hennebont, de Lanester, Lochrist-Inzinzac, Brandérion, Sainte-Hélène, Merlevenez, Port-Louis et Plouay.

– L'ensemble du conseil municipal de Lanester a signé la pétition.

– Dans le Morbihan, Yannick Baron a pris la tête du comité de soutien à Michel François.

Un nouvel évêque à Vannes

C'est un Finistérien de Plougastel. D'après un entretien accordé à *Ouest France* pendant la grève de la faim de Yannig Baron, il n'a pas seulement l'accent, il parle parfaitement breton.

Il déclare : « Si l'on ne transmet pas de langue, la culture s'effondre ».

Il estime qu'il faut mettre en œuvre, en Bretagne comme ailleurs, la déclaration du pape sur les minorités : « Ne pas laisser perdre les richesses d'une identité ».

Grèves de la faim pour le breton

1) A noter les soutiens suivants obtenus :

– 40 députés européens (Arc-en-Ciel et Verts).

– Les élus de la Volksunie (députés et sénateurs, 2 ministres au gouvernement belge qui sont intervenus directement auprès de Jospin ainsi que W. Kuijpers).

– 20 élus de l'UPC.

– Le Partit Occitan.

– Entau Pais (Béarn).

2) Noter aussi la collaboration exemplaire entre les groupes Arc-en-Ciel et Verts au P.E. (notamment avec Renée Conan).

Je remercie sincèrement tous les camarades et amis m'ayant témoigné de la sympathie lors du décès de mon fils Yann.

René Boulzennec

Guidel attention !

La protection des milieux naturels n'est pas la préoccupation principale d'un certain nombre de municipalités du pays de Lorient.

Ainsi nous assistons depuis des années à la multiplication de projets immobiliers sur le littoral.

Dernier exemple, le projet du site de Kerboust au Bas-Pouldu beaucoup plus guidé par des appétits financiers que par la mise en valeur d'un lieu exceptionnel.

SPORT

Tableau d'honneur

Le Lanestérien Bruno Le Bellour est le premier Breton à avoir obtenu au mois de mars un titre de champion de France en boxe française.

Planche à voile

Trois gars du Pays de Lorient qualifiés pour la suite des championnats du Monde de vitesse à planche à voile.

Thierry Brélak qui détient le record du Monde, Olivier Le Pensec et Michel Tanguy. Bon vent !



Début d'une explosion sociale ou manipulation politique ?

Souvenez-vous, l'année dernière, pratiquement à la même date, je vous décrivais la « manif des casseroles » pour la liberté d'expression (notamment la survie de Télé Freedom), et les combats de rue entre CRS et manifestants qui avaient suivi durant la nuit. Le lendemain matin, on découvrait une ville traumatisée, des galets partout, des vitrines cassées et quelques poubelles qui flambaient encore. C'était déjà impressionnant, mais les dégâts semblaient mineurs et on ne déplorait aucun mort. On n'avait pas assisté non plus à des scènes de pillage organisé, et rapidement tout était rentré dans l'ordre.

Que s'est-il donc passé cette fois-ci, en cette fin février 1991, dans la capitale de l'Ile de La Réunion ?

La saisie des émetteurs de Télé Freedom : le détonateur

Peu de gens ici, sauf sans doute ceux qui l'ont ordonné, préfet (et ou) procureur de la République, contestent le fait que c'est la saisie des émetteurs de Télé Freedom qui a mis le feu aux poudres. « Provocation » disent certains, « Erreur d'appréciation » prétendent d'autres. Quoi qu'il en soit cette saisie n'aurait pas dû avoir lieu. Depuis cinq ans, cette chaîne locale, pirate mais légitimée par un audimat excellent, faisait partie du paysage audiovisuel de l'Ile de la Réunion, sans que la menace de saisie ne soit mise à exécution. Alors pourquoi l'a-t-on ordonnée à un moment où la mobilisation pour le maintien des émissions de Télé Freedom était à son paroxysme ? Le rapport de force entre le président de cette chaîne et le CSA ne datait pas d'hier !

Et pourquoi avoir fait interdire une manifestation pour la liberté d'expression, qui n'était pas la première, et avoir fait appel à des renforts de CRS, arrivés de métropole la veille de la date prévue de cette manif ? Beaucoup de jeunes et de moins jeunes ont ressenti ces mesures répressives comme un affront du pouvoir parisien vis-à-vis des Réunionnais. De même, la déclaration d'un commissaire de police aux manifestants : *« Rentrez chez vous dans le calme, cette manifestation est interdite, vous n'avez pas le droit de, etc. »*, montre bien la maladresse du pouvoir central et sa méconnaissance profonde du contexte réunionnais et de la mentalité créole.

Là encore, qui a commencé ? Charge des CRS ou jets de galets des manifestants ? Je pense que de toute façon, à ce moment on avait déjà atteint le point de rupture du dialogue, si dialogue il y a eu. Il était clair que, d'un côté on voulait imposer par la force un certaine loi française, et que de l'autre, on refuserait coûte que coûte, en cassant du CRS, s'il le fallait, cette intransigeance de l'État. Le conflit était déclaré et il allait se transformer en une véritable émeute populaire



La misère et le mal vivre se cachent dans les banlieues.

qui, comme en mars 90, n'exprimait pas que l'attachement des Réunionnais à la liberté d'expression.

Casse organisée et pillage orchestré ?

C'est ce que prétendront le ministre des Dom-Tom et certains politiciens, et responsables administratifs locaux. Ont-ils seulement un soupçon de preuves que certains groupes politiques, comme ils le déclarent, veulent déstabiliser La Réunion ? Pas plus sans doute que ceux qui pensent que le mouvement de révolte était spontané... Provoquée ou spontanée, cette insurrection ne pouvait avoir lieu que parce que dans les têtes, les frustrations se sont accumulées : 40 ans de départementalisation durant laquelle jamais le Réunionnais n'a été considéré comme un Français à part entière, des dizaines d'années de promesses d'égalité non tenues, de logique économique incohérente, d'importation massive d'une société de consommation provocatrice vis-à-vis des plus démunis, et d'hégémonie du modèle culturel français face à la culture créole populaire.

Résultats

Trois nuits de casse et deux jours de pillage, plus d'une dizaine de morts parmi les émeutiers, dans des conditions atroces (brûlés vifs dans des magasins dont les plafonds se sont effondrés) ; on ne retrouvera sans doute pas les corps de quelques-uns. De très nombreux blessés et une plaie morale qui n'est pas près de se refermer au sein du peuple réunionnais. Si cela était organisé, qui pouvait en avoir l'intérêt ? Pourquoi les forces de l'ordre, si prestes à courir derrière quelques groupuscules de casseurs la nuit sur le Barachois (centre administratif et rupin de Saint-Denis) ont-elles tant tardé à intervenir au Chaudron (quartier populaire de la banlieue dionysienne). En plein jour, le pillage du magasin Score (grande surface d'alimentation) se faisait devant les caméras des journalistes de RFO : *« Le préfet lui-même l'a dit « prends »*, prétendait une brave femme cafrine, *moins la pas volé, missié »*. Des 4/4 repartaient chargées de télés couleurs et de magnétoscopes, il n'y avait pas que les pauvres pour se servir. *« J'ai vu des commerçants et même des fonctionnaires remplir le coffre de leur voiture de fonction »*, déclarait une autre personne interrogée. Les pouvoirs publics étaient-ils, à ce point, dépassés par les événements ?

La déchirure de la classe politique réunionnaise

Au lendemain de cette tragédie, chacun se rejette les responsabilités. Un député influent de l'UDF accuse d'abord le maire socialiste de Saint-Denis d'incapacité notoire à gérer la capitale, alors qu'il a été élu sur sa circonscription avec les voix socialistes et que le mouvement pour l'indépendance de La Réunion est le plus influent sur sa commune. D'ailleurs, un de ses colistiers n'avait-il pas proclamé lors d'une réunion électorale il y a quelques années, *« il faut renvoyer en France les zoreils* (1) *venus se bonzer ici »* (paroles reproduites texto dans le quotidien de l'Ile de La Réunion). Aujourd'hui, ce même député, de concert avec le maire de Saint-Denis, accuse le Parti communiste réunionnais (plus de 35 % de l'électorat réunionnais) de vouloir déstabiliser l'île. Celui-ci par la voix de son secrétaire Paul Vergès, menace de quitter la majorité présidentielle, compte tenu des accusations portées. Hier, c'est le frère de Paul, Jacques Vergès, l'avocat que l'on connaît, qui est débarqué à l'aéroport de Gillot pour venir défendre la cause du président de Télé Freedom et le droit à sa liberté d'expression. De quoi en perdre « son latin » ou plutôt son « créole ».

Pour essayer de masquer le **fossé grandissant** qui sépare les riches des pauvres, pour tenter de suppléer **au manque de crédibilité** des partis politiques locaux, et afin d'éviter la déchirure profonde (c'est le propos même des journalistes de RFO) que l'on ressent ici, au sein de la société réunionnaise, l'État organise des débats télévisés où il met en scène un porte-parole des jeunes du Chaudron (comment a-t-il été choisi ?) entre le préfet et l'évêque de La Réunion. Tableau grotesque d'un jeune révolté avec, à sa droite, le représentant de l'ordre qui (je cite) ne tolérera plus de telles exactions, et la manipulation de l'opinion par le président d'une télévision pirate, et à sa gauche le représentant de l'Église catholique qui (je cite) déplore les conséquences d'une telle violence et invite les jeunes et leur famille à faire la paix. Instruction civique et instruction religieuse, règles d'une morale d'État qui refuse d'analyser clairement les vraies questions posées par le peuple réunionnais et qui ne conçoit pas d'y répondre hors le cadre de l'application des lois constitutionnelles de la République française.

D'ailleurs c'est le député réunionnais de l'opposition cité plus haut qui disait sur France Inter, après avoir voté contre la motion de censure (vous l'avez tous entendu sans doute) vouloir saisir le Conseil constitutionnel **pour faire abolir le nouveau statut de la Corse.** Le problème réunionnais n'est pas près de trouver une solution, tout comme le problème breton d'ailleurs. Il n'y a sans doute pas eu suffisamment de morts.

LA SLOVÉNIE

A la croisée des chemins vers la souveraineté

L'article que vous lirez ci-dessous a été écrit avant la mi-février. Depuis, la Yougoslavie est au premier plan de l'actualité ; puisse cet article aider les lecteurs à mieux comprendre pourquoi.

République de Yougoslavie, la Slovénie a connu depuis plus d'un an des transformations importantes qui ont ouvert la voie à des changements déterminants en Yougoslavie. Ces transformations aussi fondamentales que celles survenues en URSS, notamment dans les Républiques baltes, n'ont pas toujours été suivies avec suffisamment d'attention (peut-être parce que jusqu'à présent elles se sont déroulées sans violence, et sans doute aussi parce que la Yougoslavie, puissance neutraliste, n'est pas une puissance de premier plan) et méritent d'être mieux connues. Un entretien avec M. Peter Bekes, député slovène, membre du Parti des réformes démocratiques, rencontré lors des journées internationales de Corti en août dernier, m'a permis de mieux connaître la situation d'un peuple en marche vers sa souveraineté.

Une République, petite mais développée

La République de Slovénie est située au nord-ouest de la Yougoslavie, à la frontière avec l'Italie, l'Autriche et la Hongrie. Elle est vaste de 20.251 km^2, soit près de 8 % de la superficie de la Yougoslavie (et trois fois celle du Finistère pour donner un point de comparaison) ; seule la République du Monténégro est plus petite. Elle est peuplée d'environ deux millions d'habitants, soit 8,3 % de la population yougoslave (et à peine plus de la moitié de la population de la Bretagne historique) ; seule la République du Monténégro est moins peuplée ; la population de la Slovénie est comparable à celle de la Macédoine, et aussi à celle de la Voïvodine et du Kosovo. La capitale de la Slovénie est Llubljana, ville de plus de 300.000 habitants, située sur la Save, affluent du Danube.

La population de Slovénie est formée à plus de 90 % de Slovènes (c'est la République qui a la population la plus homogène), peuple de langue slave. Elle comprend également des minorités croate (2,9 % de la population), serbe (2,2 %), musulmane (0,7 %) (1) et deux minorités nationales, part d'un peuple souverain, les Hongrois (environ 10.000) et les Italiens (environ 3.000). Les Slovènes, comme les Croates voisins, sont en très nette majorité de religion catholique et utilisent l'alphabet latin, à la différence des Serbes et des Monténégrins en très nette majorité de religion orthodoxe et qui utilisent l'alphabet cyrillique (partiellement différent de l'alphabet russe). Déjà apparaît le fait que la Slovénie se rattache culturellement, et aussi historiquement, à l'Europe de l'Ouest.

Partie de la Bavière, puis de la Hongrie, la Slovénie va faire partie de l'empire allemand jusqu'au XIII^e siècle ; elle se divise ensuite en duchés et comtés, réunis peu à peu par les Habsbourg (sauf le Frioul et l'Istrie conquis par Venise) et colonisés par des Allemands. De 1809 à 1813 elle fait partie des provinces illyriennes françaises ; elle revient en 1813 à l'Autriche et va être divisée en deux provinces autrichiennes ; lors de la mise en place de la double monarchie austro-hongroise en 1867, la Slovénie fait partie des territoires administrés par Vienne (la Croatie faisant partie de ceux administrés par Budapest). En 1918, la Slovénie indépendante est incluse dans le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, mais une partie des régions peuplées de Slovènes vont rester à l'Italie et à l'Autriche. Pendant la seconde guerre mondiale, la Slovénie est partagée en avril 1941 entre l'Italie et la Grande Allemagne ; la résistance va se développer chez les Slovènes qui, dans ce qui est aujourd'hui l'Autriche, vont être les seuls à résister au nazisme (ce qui vaudra à l'Autriche de ne pas être considérée comme un état agresseur). En 1945, la Slovénie devient une des six Républiques de la République socialiste fédérative de Yougoslavie ; en 1947, elle s'agrandit d'une partie des territoires cédés par l'Italie.

Si les droits culturels des Slovènes sont pleinement reconnus, dans l'enseignement, à la télévision, dans la vie publique, des problèmes importants se posent dans les domaines économique et politique. La Slovénie est la plus riche des Républiques : selon M. Bekes, si l'on affecte à la Yougoslavie entière l'indice 100, la Slovénie est à l'indice 205, la Croatie est à l'indice 140, la Serbie (avec les deux provinces autonomes du Kosovo et de Voïvodine) à l'indice 98, la Macédoine (République la plus pauvre), le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine sont environ à l'indice 80 (entre 75 et 90 selon les cas) ; le Kosovo n'atteint que 55, alors que la Voïvodine arrive à 105. La Slovénie, avec un peu plus de 8 % de la population, paie 20 % des impôts et assure 20 % du budget fédéral ; aussi la Slovénie peut-elle avoir l'impression de payer pour les Républiques pauvres, ce qui explique qu'elle ait refusé de contribuer au Fonds de développement en faveur des régions défavorisées.

La Slovénie connaît des difficultés économiques croissantes, marquées par la montée du chômage (1 % il y a un an et demi, 3 % actuellement). Il y a vingt ans, le niveau de vie en Slovénie était équivalent à celui de l'Autriche ; il ne représente plus actuellement que 70 % de celui de l'Autriche. Selon M. Bekes, les moyens financiers actuels de la Slovénie ne lui permettent pas d'assumer un taux de chômage supérieur à 3 % (il pourrait atteindre 7 à 10 % si les problèmes économiques s'aggravent, avec notamment les fermetures actuelles d'entreprises). M. Bekes considère également que ces problèmes ne sont pas pris en compte par le gouvernement fédéral et qu'il n'y a pas de perspective de développement de la Slovénie dans la Yougoslavie telle qu'elle est actuellement organisée.

Il y a d'autre part un problème politique important. La Slovénie est en effet confrontée à la politique hégémonique de la Serbie (34,5 % du territoire de la Yougoslavie avec les deux provinces autonomes, 41,5 % de sa population), dont le nationalisme s'est réveillé depuis 1987, dans une période de crise grave, sous la direction de Milosevic. Ce renforcement du nationalisme serbe, qui inquiète les autres Républiques, a été marqué par le durcissement de la répression dans la province du Kosovo (peuplée à plus de 90 % d'Albanais) ; non seulement la Serbie refuse de voir érigé le Kosovo en septième République, mais elle a en juillet

►

La Réunion (suite de la page 17)

Dernier acte de l'atmosphère un peu surréaliste qui règne ici :

L'arrivée dans l'île des grands reporters de différents quotidiens ou hebdomadaires de la presse parisienne (*Le Monde, le Nouvel Obs*, par exemple). Interrogés par un journaliste de RFO, l'un compare ce qui s'est passé à la révolte des esclaves contre le pouvoir royal au 17^e ou au 18^e siècle (on croit rêver...), l'autre pense que l'avocat Jacques Vergès est venu préparer la mise en place d'un nouveau mouvement politique pour prendre sa retraite dans son pays natal (pour qui prend-on les Réunionnais ?).

Et ce sont ces gens qui sont chargés d'informer les Français sur les problèmes de La Réunion ?

Même moi, qui vit dans cette île depuis 15 ans, je n'ai pas la prétention d'interpréter les faits et gestes de mes amis créoles...

Par contre, je rapporte ce que j'entends le plus souvent dans les conversations en « créole ». Et là, les propos sont sans équivoque ; la France est accusée de toujours promettre l'égalité et la liberté sans jamais avoir le courage de les imposer ; l'État est accusé de faire venir ici de nombreux métropolitains alors que des jeunes Réunionnais formés ne trouvent pas de travail ; RFO est accusé de ne dire que ce que l'État veut que l'on dise et de ne pas donner la parole au peuple (ce que faisait couramment Freedom, où l'on pouvait téléphoner en direct durant les débats télévisés intitulés « télédoléances » ou « télériposte »).

Je ne suis pas journaliste, je ne cherche pas à faire dans l'article à sensation pour le « plaisir » des lecteurs, mais je tiens à apporter mon témoignage au « Peuple Breton » qu'ici, à La Réunion, des hommes et des femmes, jeunes et moins jeunes, souffrent d'un « mal-être », ce même « mal-être » que j'ai ressenti dans ma Bretagne natale, parce que l'Etat français oblige ces hommes et ces femmes à être ce qu'ils ne sont pas et nie leur véritable identité.

Me lavar ha lavaro, se ne bado ket atao !

D. AUPIAIS

(1) Zoreil : métropolitain.

pris le contrôle direct de la « province », en supprimant les institutions autonomes. Devant l'accentuation de la répression serbe, les Slovènes, comme les Croates, ont apporté leur soutien aux Albanais du Kosovo.

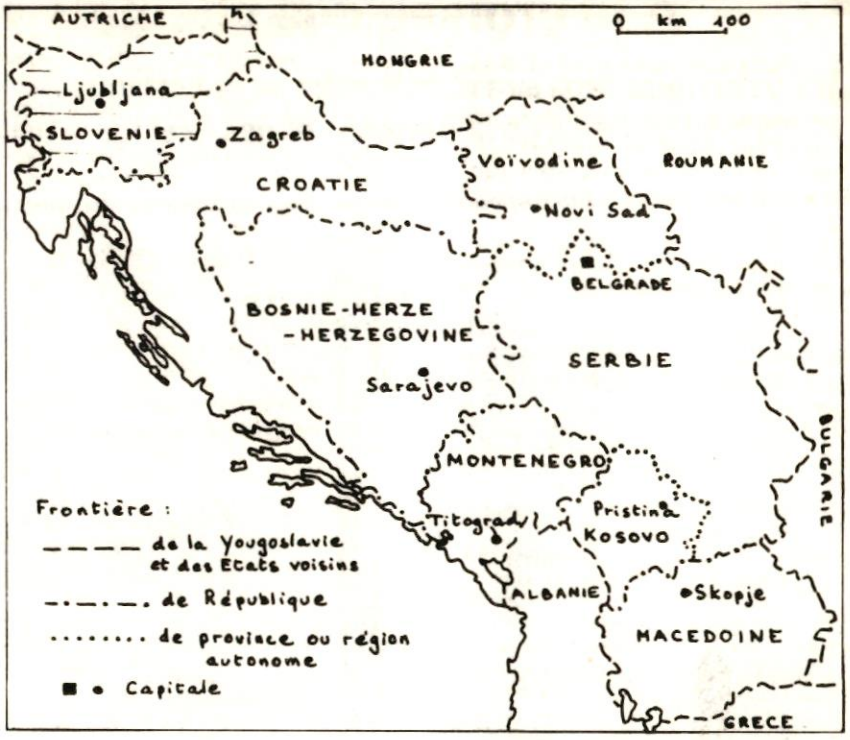
Ajoutons à ces tensions politiques internes à la Yougoslavie, le fait que la Slovénie ne dispose d'aucune représentation internationale. Il y a enfin le problème du service militaire (comme dans les Républiques baltes) : les recrues slovènes sont envoyées hors de Slovénie, doivent utiliser une langue, le serbo-croate, qui n'est pas la leur, dans une armée dont les officiers sont souvent d'origine serbe.

D'importantes transformations

Devant le poids de la Serbie, et dans un contexte de tensions entre républiques yougoslaves, la Slovénie va se montrer soucieuse de préserver et de développer sa souveraineté. Déjà en janvier 1990, devant l'impossibilité d'une entente sur une réforme de la fédération, la délégation slovène quitte le congrès extraordinaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Mais surtout la Slovénie va être, en avril 1990, la première des six Républiques à organiser des élections libres après près d'un demi-siècle de monopartisme (2). Les élections législatives sont remportées par la coalition d'opposition « Demos » qui obtient environ 55 % des suffrages, dont 13 % aux Chrétiens-Démocrates, 12 % aux Agrariens, 10 % aux Verts, 8 % au Parti Démocrate (parti d'extrême-droite, « les amis de Le Pen » dit M. Bekes qui a le même comportement que le Front National envers les immigrés, les minorités et les autres peuples), 7 % au Parti social-démocrate (comparable à celui d'Italie ou du Portugal), 3,5 % au Parti libéral. Le Parti des réformes démocratiques, nouveau nom de la Ligue des communistes de Slovénie aux nouvelles orientations, proche selon M. Bekes du SPD allemand ou du PCI (tendance Occhetto), obtient environ 20 % des suffrages et dispose d'environ 50 sièges (sur 240) au Parlement slovène. La coalition des six partis de droite s'est réparti les 27 ministères, la présence du PRD n'étant assurée que par trois membres en tant qu'experts.

Mais s'ils ont élu une majorité de droite au Parlement, les Slovènes ont élu comme Président de leur république un membre du PRD, qui est M. Milan Kucan, élu par 58 % des suffrages. M. Kucan, âgé de 49 ans, que M. Bekes compare à Vaclav Havel, est un ancien dirigeant de la Ligue des communistes. Si les électeurs slovènes ont élu des députés de droite, ils n'en ont pas moins élu à la présidence un communiste réformateur, dont ils apprécient le combat pour un « socialisme à la mesure de l'homme » (ou à visage humain), pour une réelle démocratisation dans sa République et pour l'indépendance de la Slovénie face à Belgrade. Ils ont ainsi établi une situation de cohabitation, qui n'a pas empêché, bien au contraire, l'affirmation de la souveraineté slovène.



La situation créée en Slovénie est unique en Europe Orientale. Les transformations se sont faites de façon pacifique, sans qu'il y ait eu de répression. Non seulement la démocratie l'a toujours emporté dans la Ligue des communistes de Slovénie, mais aussi le PRD ne se définit plus comme un parti révolutionnaire et affirme qu'il y a suffisamment d'arguments pour lutter par des moyens démocratiques, en rejetant les illusions du totalement à gauche, comme le dit M. Bekes qui rappelle que, selon Marx, le socialisme a plus de perspectives dans les pays développés.

Non seulement le multipartisme et la liberté des élections sont bien établis en Slovénie, mais en outre il faut préciser qu'il n'y a pas (tout comme en Croatie) de prisonniers politiques, que la peine de mort a été supprimée en 1989 (elle n'était plus en usage en Slovénie depuis 1957 alors qu'elle reste appliquée dans les autres républiques) et qu'un système de prison ouverte est développé en Slovénie.

La Slovénie a été aussi la première des Républiques yougoslaves à rompre avec le socialisme autogestionnaire. Pour M. Bekes il y a équivalence de toutes les formes de propriété (collective dans l'industrie, individuelle dans l'agriculture). Il estime que l'autogestion a été mise en pratique trop vite et qu'il s'agit en trop grande partie d'un projet utopique, mais qu'avec la restructuration de l'économie, le projet d'autogestion deviendra possible. Le PRD continue cependant à défendre l'autogestion au niveau local et dans les entreprises performantes, mais un projet global d'organisation sociale à base d'autogestion est indéfendable. Le PRD entend assurer, par ses représentants, l'exercice d'un certain contrôle démocratique, et entend développer l'économie et notamment l'économie post-industrielle comme base d'une sécurité sociale plus haute (ainsi en Slovénie, l'enseignement est entièrement gratuit ; les mères peuvent maintenant bénéficier d'un an de congé post-natal). Pour M. Bekes, comme pour le PRD il n'est pas possible de socialiser légalement la vie économique ; la socialisation doit venir de la libre organisation des travailleurs, avec élaboration d'un projet à long terme de démocratie politique et de démocratie économique.

Le PRD admet aussi bien l'apport d'argent frais par les travailleurs par l'achat d'actions ou d'obligations que l'existence d'investissements étrangers. Il souhaite qu'il y ait une stabilisation politique de la Yougoslavie pour faciliter les investissements étrangers. La coalition au pouvoir estime nécessaire de faire jouer le prix du marché et pratique une politique de privatisation des entreprises et de développement du secteur privé. Depuis la réforme économique 3.000 entreprises privées ont été créées en Slovénie, élément favorable pour réaliser le plein emploi. Pour M. Bekes la Slovénie a les moyens de rattraper d'ici vingt ans le niveau économique des pays d'Europe Occidentale ; mais cela suppose aussi une réorganisation de la Yougoslavie.

Souveraineté affirmée

Pour M. Bekes il est difficile d'organiser une vie politique avec un système plurinational. Il n'est pas contre le maintien de la Yougoslavie mais à condition que les droits des Républiques soient respectés. Pour lui, la solution de l'indépendance n'est pas forcément la meilleure, en raison de l'attitude passée et possible de l'Italie et de la Hongrie (il considère notamment comme négative l'expérience d'autonomie de la Slovénie instaurée en 1917 dans le cadre de l'empire austro-hongrois).

(1) Chiffres de 1981.

(2) De même que la Lituanie a été la première république soviétique à proclamer son indépendance (le 11 mars 1990) et la première à organiser un « sondage » (le 9 février dernier) de la population sur l'indépendance ; depuis, des élections libres ont eu lieu dans toutes les Républiques yougoslaves.

(Suite et fin le mois prochain)

De « l'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne » à « l'histoire générale de la Bretagne et des Bretons » (V)

Pascal Rannou achève ici la comparaison de ces deux ouvrages importants.

Cinquième partie :

La musique bretonne

Rémy Chauvet, musicologue, consacre 90 pages à cet aspect important de la création bretonne, curieusement négligé par l'HLCB, où René Abjean ne s'était vu autoriser que quelques pages pour traiter de la musique contemporaine de notre pays. C'est dire combien l'HGBB comble ici une lacune sérieuse de sa rivale. Rémy Chauvet nous invite à une promenade dans le temps à travers les trois « âges de la musique ». Le premier est celui des pierres sonnantes, des bardes et de la musique propre à la mythologie celte. Le deuxième permet d'aborder l'étude des systèmes de rotation musicale en vigueur au Moyen-Age, du chant populaire, des instruments traditionnels. Vient enfin « l'âge de la technique et de la civilisation urbaine » où surgissent compositeurs savants : Bourgault-Ducoudray, Ladmirault, Ropartz... également salués par R. Abjean, et chansonniers des années 70, des « grands » bien connus aux créateurs plus humbles mais aussi riches que sont Kerguiduff, François Budet et Jef Philippe. Un chapitre final est réservé aux « danses de Bretagne », absentes de l'HLCB.

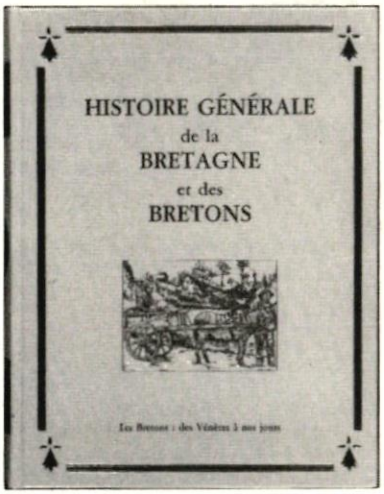
Soulignons qu'en musicologue, Rémy Chauvet rend souvent son propos très technique, ce qui lui permet d'éviter l'impressionnisme. Il analyse ainsi les notions de rythme, de modes, les notations anciennes comme les « neumes »... Même si le profane a du mal à saisir – c'est mon cas – cet aspect de la question est incontournable et donc bienvenu.

Botrel, par contre, est qualifié d' « inclassable » (p. 650) sans être mis à l'index. Cette démarche neutraliste est aussi celle d'Yves Le Gallo et de François Mérieux dans l'HLCB (t. III, p. 91). Y. Pelletier, par contre, affirmait précédemment que « Botrel fut à la chanson authentique une parodie détestable » (p. 282), opinion que j'avoue partager. Hommage est rendu aux harpistes qui, dans le sillage de Stivell, défendent le prestige de cet instrument symbolique. **Notons la coquille amusante selon laquelle « Loeiz Roparz et l'association Al Leur Nevez vont sauver le « *Khan ha diskan* ». A défaut d'émir du Koweit, sauver le khan breton n'est déjà pas si mal. Trêve de plaisanterie.** Le travail de Rémy Chauvet était indispensable, et il tient ses promesses.

Pour conclure

La conclusion à l'HGBB écrite par Pierre Le Treut, président de l'Institut culturel de Bretagne, n'apporte pas grand-chose dans la mesure où elle paraphrase les grandes lignes de ce qui la précède. Regrettons que M. Le Treut estime que « la langue bretonne a joué dans le passé un rôle décisif dans l'affirmation de la communauté bretonne... (qu') elle a pendant mille ans marqué de son empreinte les mœurs, habitudes et la façon de penser » (p. 696). S'exprimer ainsi au passé équivaut à un hommage funèbre dont le **brezhoneg** se passerait bien !

Peut-être la Nouvelle Librairie de France aurait-elle pu s'abstenir de portraiturer les députés, sénateurs et notables bretons.



Après tout, ne sont-ils pas, à l'exception de MM. Le Pensec, Josselin, Le Treut et surtout Cozan, coresponsables du « génocide culturel » que dénonce Gwennolé Le Menn ? On les attend sur le terrain, comme on le fait pour les rédacteurs de l'HLCB. Espérons que l'une et l'autre histoire ne se contenteront pas de briller par leur prestige et souhaitons donc que les sommités culturelles et universitaires présentes continuent concrètement leur effort en faveur de la promotion de notre identité.

Soulignons, en premier lieu, ce que les deux histoires ont d'irréductible. Le premier tome de l'HLCB, on l'a vu, échappe à toute comparaison. Peut-être répond-il au souhait de Jean Balcou qui, constatant dans son œuvre un « déséquilibre en faveur de la Basse-Bretagne » affirmait qu' « une histoire économique et politique rétablirait le balancier » (HLCB, préface p. X). Or, cette histoire n'est autre que le premier volume de HGBB, et elle a fière allure.

Jean Balcou éloignait de son entreprise « habitat, costume et calvaire » bretons. Ils figurent dans l'HGBB, avec la danse, l'architecture et de nombreuses formes d'art – vitrail, mobilier, faïence – ignorées par l'équipe du CRBC. On a vu ce que je pensais des contributions concernant religion, musique, BD et langue bretonne.

L'HLCB possède quelques études admirables qui n'ont pas d'écho chez sa consœur. Je pense surtout aux pages irremplaçables qu'a écrites Eugène Bérest sur la vision que les prosateurs du XIX[e] siècoe eurent de la Bretagne ; à celles que Jean-André Le Gall consacre au cinéma, à Le Goffic et à Le Braz. Bien des articles de l'HLCB sont discutables, à cause du style (J. Balcou), du contenu (L. Le Guillou), de l'esprit (C. Guyonvarc'h, J. Le Dû, Y. Le Berre), de la méthode (A.P. Ségalen, J. Vier, Y. Chevrel, C. Prigent). Seule l'étude de la littérature bretonne de langue française par Y. Pelletier me semble, dans l'HGBB, sujette à caution.

L'expression est harmonisée et claire, dans l'HGBB. Celle de Gw. Le Menn, notamment, est d'une sobriété remarquable. Sa phrase, qui ne comprend souvent qu'une ou deux indépendantes, ne se risque qu'avec parcimonie jusqu'à la subordination. C'est l'antithèse de J. Balcou, d'Y. Le Gallo ou de F. Morvannou, dont le lyrisme gonfle les propos de manière souvent plaisante, parfois boursouflée.

L'iconographie se vaut. Certains documents sont reproduits dans les deux ouvrages, ce qui paraît difficilement évitable. L'HGBB semble plus riche en contes/schémas, graphiques, statistiques que son « alter ego », très bien lotie aux points de vue artistique et ethnographique.

Il n'entre pas dans mes intentions d'indiquer ma préférence : **L'Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne** et **l'Histoire générale de la Bretagne et des Bretons** se complètent, s'étoffent, se répandent comme se complètent le *Larousse* et le *Robert*. L'une et l'autre témoignent de la richesse prodigieuse de notre patrimoine. Il y a de quoi se demander, après cette double lecture, « Comment peut-on ne pas se sentir breton », face à un tel océan de richesses...

Pascal RANNOU

Notes

(1) et (2) ***L'Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne à la loupe,*** *précédé d'une introduction de J.C. Cassard, in* ***Le Peuple Breton*** *n[os] 293 à 296-297, 60 F franco, BP 301, 22304 Lannion Cedex.*

(3) *Voir* ***ArMen*** *n° 28, p. 30 sq.*

(4) *Voir ainsi Yann Brékilien,* ***Le Message des Celtes,*** *p. 257 sq (éd. du Rocher, Monaco) et* ***ArMen*** *n° 25, p. 54.*

(5) *« Un constat sévère dans l'enseignement du breton dans le Léon » in* ***Le Peuple Breton*** *n° 268, avril 1986, p. 12 à 15. Mikael Madeg montre ainsi que la moyenne d'heures de langue bretonne dispersée par élève dans les lycées en 85-86 est de 0,21 h/élève dans l'enseignement privé contre 0,38 h/élève dans l'enseignement public.*

(6) *Y. Pelletier ne veut-il pas écrire « tantôt synchronique, tantôt chronologique », « diachronique » étant quasi synonyme du « chronologique » ?*

(7) *..., ce qui me semble discutable. N'ai-je pas entendu une interview de Louis Guilloux diffusée sur France Culture où il confondait systématiquement autonomistes modernes et* ***Breizh Atao*** *collaborateurs ? Dans ses romans, où la conscience de classe et l'humanisme universel me semblent l'emporter sur la conscience bretonne, avec laquelle les précédents ne coïncident hélas guère.*

(8) ***Littérature et Bretonnité,*** Le Peuple Breton *n[os] 278 et 279, février-mars 87.*

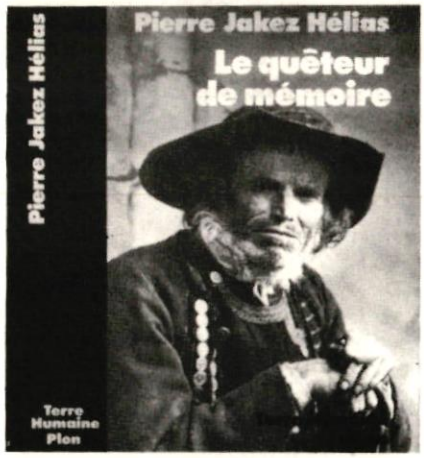
(9) *Kristian Keginer écrit ainsi : « Au bout d'une étude attentive des textes les plus divers, on se rend compte aisément que la tradition bretonne et celtique est infiniment plus proche des abstractions cartésiennes que la tradition française et latine, plus figuratives », revue* ***Bretagnes*** *n° 1, 1975, Morlaix.*

(10) *... qui nous montre que ces notions de langue, de dialecte, de patois sont à manipuler avec précaution : « lorsque, par exemple, et considérant l'ensemble Roman, le poitevin a une forme plus ancienne que celle du français (ex.* ***sère*** *pour* ***soir****), on le dit ancien français : inversement lorsque le poitevin a une forme plus récente que celle du français (ex.* ***taïte*** *pour* ***tête****), on le dit français déformé » in* ***oil : Langues à délier,*** *par Vianney Piveteau,* ***Aneit*** *hiver 86-87, p. 24. Adresse :* ***Aneit nostre langhe,*** *Kergonan, 44350 Guenrann.*

(suite page 24)

Comment peut-on être Pierre-Jakez Hélias ?

Quinze ans après le succès aussi inattendu qu'hexagonal de son millionnaire *Cheval,* le plus célèbre fumeur de pipe de la Bigoudénie extérieure réitère dans la même collection. Son *Quêteur de mémoire* n'est néanmoins ni la suite ni le complément du *Cheval d'orgueil,* mais plutôt un essai autobiographique sur son itinéraire de militant de la culture paysanne basse-bretonne. Non pas des mémoires : le fils prodige de Pouldreuzic ne révèle rien de sa vie privée, ni de son art littéraire qui relève lui aussi de la sphère de l'intime. Seule son action publique retient son attention, ce qui fait déjà beaucoup de choses...



A la lecture de ce **Quêteur** si bien nommé, on comprend pourtant mieux la tension existentielle que partagea, sa vie durant, Pierre-Jakez Hélias à l'image de ces deux prénoms accolés, l'un français, l'autre breton : le jeune homme avait des capacités littéraires réelles et une bonne facilité de plume qui auraient pu lui ouvrir une carrière d'écrivain à Paris. Son goût et sa longue fréquentation du milieu théâtrale d'avant-garde le prédisposaient, semble-t-il, à une œuvre de dramatuge, tandis que ses racines paysannes le rappelaient vers sa terre natale.

Sagement, à la suite de quelques hasards heureux, il trancha par le ressourcement parmi les siens : sans doute avait-il compris qu'il ne serait au mieux qu'un auteur parmi d'autres sur les scènes françaises, alors qu'en Bretagne il pouvait devenir le premier en son domaine, même au prix d'années d'obscurité médiatique. Je crois ce choix inconscient, mais le résultat s'avère probant à l'usage : le succès populaire dans la société bretonnante lui a ouvert la voie d'une célébrité durable et méritée, plus que n'auraient pu le faire quelques pièces ou quelques romans. Néanmoins la tentation de s'intégrer aux sphères intellectuelles les plus huppées du siècle habite toujours peu ou prou P.J. Hélias, otage pris entre deux cultures si différentes. Simple regret ou tension stimulante ?

Jeunesse

Par la faute des facéties stylistiques d'un graveur de lettres faussement néogothiques, le Panthéon celtique se trouva un jour enrichi d'une divinité jusque-là inconnue, Eyobb. A dire vrai, cette naissance n'a rien d'olympien : elle provient de la mauvaise lecture d'un mot bizarre. Lycée, inscrit sur la plaque d'un austère bâtiment quimpérois. C'est que le petit Pierre, comme tous ses condisciples boursiers de l'État, découvre à la fois la ville, l'enseignement secondaire et le français parlé un matin de rentrée : le récit de sa première nuit de pensionnaire est un morceau d'anthologie sur ces temps où les gamins des campagnes, même promus pour leurs capacités intellectuelles, bretonnaient naturellement, tandis que la discipline la plus stricte régnait dans des établissements scolaires qui étaient encore voués à l'apprentissage du savoir et non les vagues « lieux de vie » à finalité culturelle qu'ils sont devenus.... Dressage des corps à l'hygiène et à une promptitude toute militaire, dressage de langues à l'utilisation de la seule langue officielle (l'argot ne sera accepté que bien plus tard par les jeunes campagnards en voie d'urbanisation), dressage des estomacs, dressage des esprits enfin par l'étude des disciplines au programme. Tout ceci inscrit dans un univers clos, borné de hauts murs, dont les nuages du ciel constituent la seule échappée possible. Sept années de vie lycéenne, ponctuées de lectures boulimiques pour l'adolescent Hélias.

Et déjà le partage entre les deux pôles contradictoires de sa vie : une franche gaîté à l'exploration du paradis des livres qu'est la bibliothèque du lycée, la découverte émerveillée du théâtre à l'occasion d'un séjour parisien chez un oncle charcutier, en fin de sixième – et la mémoire des contes entendus de la bouche de ses grands-pères dans sa petite enfance, la musique d'une langue interdite, la prise de conscience confuse de la valeur d'une civilisation ignorée par la ville officielle. Vers quatorze ans, le petit-fils des conteurs bigoudens s'essaye maladroitement à retranscrire ce patrimoine oral qui vaut bien celui de l'Antiquité classique, à tout prendre.

Le succès au bac, le passage en khâgne à Rennes, la découverte tumultueuse de la vie estudiantine dans cette même ville, un temps de pionnicat à Pontivy, Saint-Brieuc puis retour à Quimper, la déroute de 1940, les débuts dans le professorat sous l'occupation à Fougères : cette période de la vie de P.H. Hélias n'offre rien que de banal, hormis quelques rencontres fortuites avec Jean Vilar, Louis Guilloux, l'inspecteur général Jean Guéhenno ou le poète Saint-Paul Roux. Une résistance discrète vaudra au jeune enseignant d'être appelé par son ancien professeur d'histoire, le futur maire de Rennes, Henri Fréville, à assurer la demi-heure d'antenne en breton que les autorités de la Libération concèdent aux fils de l'Armorique profonde. Tâche ingrate, acceptée sans enthousiasme aucun. Occasion inespérée en fait de renouer avec son peuple bretonnant et amorce d'un vrai destin.

Tournant

Le chapitre sur radio-Quimerc'h fourmille d'anecdotes vivantes sur la naissance de la radio en Basse-Bretagne et de réflexions stratégiques sur le degré d'uniformisation du breton des ondes. Avec son compère Pierre Trépos, notre auteur se taille quelques beaux succès grâce à ses sketchs (l'époque connaît en France le triomphe de la famille Duraton et autres séries radiophoniques...), succès confirmés lors des prestations solitaires du conteur devant son public. C'est surtout l'occasion pour lui de commencer à engranger des matériaux, destinés à l'origine à alimenter son temps d'antenne, qui deviendront bien plus tard une chronique bilingue régulière dans *Ouest France,* puis le **Cheval d'Orgueil.** Ethnographe d'un monde menacé par la modernité, le Bigouden à la langue bien pendue tisse sa trame en parcourant les chemins de terre des hameaux les plus reculés. Une gerbe de souvenirs agréablement mis en scène restitue pour le lecteur d'aujourd'hui les promenades du quêteur de son d'alors.

Contes et fêtes

J'arrive ne pas comprendre très bien la raison d'être d'un chapitre entier sur le conte, sa technique, la mise en scène orale de son fantastique, ses règles, les conteurs : tout ceci est intéressant, parfois passionnant, mais aurait pu faire l'objet d'une étude indépendante car ces considérations n'ont rien d'autobiographique et brisent un peu le rythme du récit. Mais peut-être le professeur de littérature à l'École normale de Quimper est-il heureux de rompre un peu avec l'art de composer une dissertation !

Presque dans le même temps qu'il prend le micro, le « débiteur de merveilles » Jakez se trouve propulsé à la direction des Fêtes de Cornouille dans sa ville d'adoption. Pendant plusieurs décennies il impulsera cette aventure estivale, ce qui nous vaut un long plaidoyer **pro domo.** En gros, l'auteur estime que ces fêtes folkloriques furent aussi une tribune d'excellence pour la civilisation payanne et une université populaire par le nombre de groupes qui y prirent part. Ce qui n'est sans doute pas faux totalement, mais par quels résultats ? Avec le recul du temps, on peut se montrer sceptique sur l'impact véritable d'une telle entreprise, même s'il eût sans doute été dommage (dommageable ?) qu'elle n'existât point !

L'essentiel de ses réserves (qui furent aussi celles de l'UDB en leur temps) vient de ce que Pierre-Jakez Hélias, malgré sa culture de terrain et ses lectures étendues, n'aborde pas la matière bretonne en histoire de la culture. Pour lui cette matière se confond avec la civilisation paysanne qui a bercé sa jeunesse et dont il a ensuite traqué les bribes dans son âge adulte : autant dire une culture du XIX[e] siècle,

Le 1er résultat

Suite à l'action de M. François et aux soutiens recueillis, le ministère de « l'Éducation nationale » doit s'engager par écrit à « aligner les conditions d'enseignement du breton sur ce qu'elles sont dans les quatre départements de la Bretagne administrative ». C'est peu et beaucoup.

Soutiens européens à Michel François



Extraits de l'intervention de M. François (23/03/91)

Le vrai problème, c'est que les postes d'enseignants qualifiés sont créés au compte-gouttes. Neuf postes en tout aujourd'hui pour toute la Bretagne : quel luxe !

C'est que l'acamédie de Nantes a ***refusé*** *voici cinq ans celui qu'on lui offrait.*

C'est que dans ce département, on ne crée pas des ***postes,*** *mais des* ***heures*** *d'enseignement du breton, confiées à ceux qui veulent bien les assurer, quand la pression est trop forte. Qu'on les annonce après la rentrée, quand les horaires et les choix sont faits. Et qu'on les rogne d'année en année, au fil des départs à la retraite, des contrats précaires et des mutations.*

Le vrai problème, c'est qu'on se refuse même à ***mesurer*** *la demande, pour mieux répondre à nos familles qu'elles sont en trop petit nombre.*

C'est que, depuis un an, on n'a pas voulu prendre les moyens de répondre correctement à la demande enfin recensée. Recensée, dans les conditions les plus médiocres, par l'association de parents pour l'enseignement du breton elle-même.

Car c'est à la dernière rentrée, déjà, qu'on aurait dû créer un ou même deux postes de breton.

Un ou deux postes de certifiés, c'est ce qui existe pour le grec, pour le portugais, pour le russe, choisis chacun par moins de cent élèves en Loire-Atlantique.

Tout cela, nous l'avons fait valoir. Par des lettres, des entrevues au rectorat, à l'inspection académique. Par des démarches auprès des parlementaires, qui les ont souvent répercutées au ministre. Par deux manifestations, en 1989 et en 1990. D'autres, comme la FEN, le syndicat d'enseignants, ont demandé de leur côté aussi l'implantation d'un poste de breton. Et j'en passe.

Toutes ces démarches ont été vaines, et le 7 mars, l'inspection académique se contentait d'envisager de porter à 30 h, 30 h hebdomadaires pour tout le département, les expédients actuels.

Grève de la faim d'un conseiller municipal de Nantes pour l'enseignement du breton dans les lycées et collèges de Loire-Atlantique

En 1990, l'association des parents d'élèves de Loire-Atlantique pour l'enseignement du breton (APEEB) a pu diffuser un questionnaire auprès des élèves d'environ la moitié des lycées et collèges du département. 559 élèves ont manifesté le souhait de recevoir un enseignement du breton comme langue facultative. Depuis un an, l'APEEB demande en vain aux autorités académiques locales d'organiser un enseignement normal du breton pour les élèves qui le souhaitent.

En désespoir de cause, Michel François, président de l'APEEB de Loire-Atlantique et conseiller municipal de Nantes, a entamé une grève de la faim le 1er mars. Ses revendications immédiates sont très raisonnables :

– L'implantation de quatre emplois au moins d'enseignants de breton dans les lycées et collèges du département, pour répondre aux premières demandes exprimées ;

– L'engagement qu'un au moins de ces emplois sera attribué à un professeur titulaire du CAPES de breton dès la rentrée 1991 et les autres au plus tard à la rentrée 1992.

Le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen apporte son soutien total à l'action entamée par Michel François, lui exprime sa sympathie et salue son courage. En même temps, il ne peut que s'inquiéter des moyens d'action auxquels les militants bretons sont amenés à recourir pour satisfaire des revendications qui ailleurs en Europe ont trouvé depuis longtemps une solution satisfaisante. A titre d'exemple, ce qui a motivé l'action de Michel François en faveur du breton a été obtenu en Flandre pour l'enseignement du flamand dès 1883... La France est en retard de plusieurs guerres.

Jean Vandemeulebroucke
Président du groupe Arc-en-Ciel

Liste des premiers signataires pour Michel François et l'APEEB-44

Max Simeoni, député européen ; Solange Fernex, députée européenne ; Didier Anger, député européen ; Paul Lannoye, député européen (Wallonie-Belgique) ; Eva Quistorp, députée européenne (Allemagne) ; Virginio Bettini, député européen (Italie) ; Renée Conan, codéputée européenne ; Gérard Onesta, codéputé européen ; Bruno Boissière, codéputé européen ; Marianne Isler, codéputée européenne ; Yves Fremion, codéputé européen ; Dominique Voynet, secrétaire générale du groupe des Verts au Parlement européen ; Juan Behrend, secrétaire général adjoint du groupe des Verts au Parlement Européen ; Christiane Durchon, conseillère municipale (France) ; Charles Guilbert, conseiller régional de Basse-Normandie ; Charles Malard, conseiller municipal de St-Germain-des-Vaux (France) ; J. Syvret, député (Jersey) ; M. Worrall (Jersey) ; Yves L'Hévéder (France) ; Martin Arnould (Le Puy, France) ; Natalia Karpan (Kiev, Ukraine) ; Roland Desbordes (France) ; Marc Faivet (France) ; Michel Frémont (France) ; Andreas Lammerman (Bavière, Allemagne) ; Jacky Bonnemains, association Robin des Bois (France) ; Alexis Betemps, président de l'Union Valdotaine et député régional (Val d'Aoste, Italie) ; Pia Morise, Union Valdotaine ; Plat-Alessandro, Union Valdotaine ; Alfons Benedikter, président de l'Union pour le Sud-Tyrol et député régional (Sud-Tyrol, Italie) ; Manfred Margesin, secrétaire général de l'Union pour le Sud-Tyrol ; Ettore Beggiato, conseiller régional pour l'Union du Peuple Vénète (Vénétie, Italie) ; Gustave Alirol, président du Partit Occitan et maire de Saint-Hostien (Haute- Loire) ; Jill Evans, Plaid Cymru (Pays de Galles) ; Rull Falkena, président du Parti National Frison et conseiller régional de Frise (Pays-Bas) ; Guido Breuer, président du Parti des Germanophones de Belgique et député au conseil de la Communauté germanophone de Belgique ; Erich Hauenith, parti des Germanophones de Belgique ; Willy Kuijpers, sénateur flamand au Sénat de Belgique, secrétaire général de la Volksunie ; Bernard Buckenmeyer, Union pour l'Alsace ; Dominique Noirjean-Vacroff, Union pour l'Alsace ; Bernard Wittmann, Union pour l'Alsace ; Paule Servoz, Mouvement Région Savoie ; Jocelyne Jacquier, Mouvement Région Savoie ; Winifred Ewing, députée européenne (Écosse) ; Alex Salmond, secrétaire général du Parti National Écossais et chef de groupe à Westminster (Écosse) ; Gérard Monnier-Besombes, député européen (Provence, France) ; Jon Gangoiti Llaguno, député européen (Pays Basque, Espagne) ; Joachim Dalsass, député européen (Tyrol du Sud, Italie) ; Alexander Langer, député européen (Tyrol du Sud, Italie) ; Marco Taradash, député européen (Italie) ; Heribert Barrera, député européen (Catalogne, Espagne) ; Birgit Bjornvig, députée européenne (Danemark) ; Ulla Sandbaek, députée européenne (Danemark) ; Mario Melis, député européen (Sardaigne, Italie) ; Thomas Maher, député européen (Irlande) ; Jens-Peter Bonde, député européen (Danemark) ; Diego De Los Santos, député européen (Andalousie, Espagne) ; Neil Blaney, député européen (Irlande) ; Gerardo Fernandez-Albor, député européen (Galice, Espagne) ; Jaak Vandemeulebroucke, député européen (Flandre, Belgique).

Paul Romus en Bretagne

C'est l'ancien responsable des politiques régionales à la Commission de Bruxelles

Christian Madec a assisté à l'une de ses conférences, organisées par l'UDB à Nantes, Rennes, Lannion et Lorient.

I. – L'exposé que fit Paul Romus avec humour et clarté, est résumé ci-après :

1) Le cadre :

L'Europe dont il s'agit est celle des douze États membres de la CEE, ce qui représente environ 340 millions d'habitants. On ne parlera pas des États, mais des Régions. Une Région est définie comme une entité de rang hiérarchique immédiatement inférieur à celui de l'État : il a un budget et les compétences économiques, culturelles, politiques...

Jean Monnet, en 1950, disait déjà : *« Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes ».*

2) Les Régions du point de vue économique

Les traités de Paris et de Rome ont fixé comme mission, entre autres, à la Communauté européenne d'assurer la cohésion économique et sociale en son sein. On peut dire que celle-ci s'apprécie davantage sous l'angle des Régions que sous l'angle des États.

En réalité, aujourd'hui, selon l'importance de l'agriculture, de l'industrie et des services, on voit apparaître de grandes disparités régionales. Pour ce qui est du Pib (Produit intérieur brut), qui traduit le revenu régional par habitant, il existe un rapport de 1 à 8 entre les Régions les plus pauvres et les Régions les plus riches : ce qui est énorme, si l'on considère, par exemple, que ce même rapport est de 1 à 2 dans les Régions (appelées États) des États-Unis d'Amérique.

A signaler que, en revenu par habitant et en taux de chômage, la Bretagne occupe dans le concert européen un « rang » moyen.

En dépit des prêts et subventions accordés par la CEE (141 milliards d'Écus), les disparités régionales n'ont pas diminué, au contraire.

3) Les Régions du point de vue politique

Le panorama de la part occupée par les budgets régionaux par rapport aux budgets des États est édifiant si l'on compare la France à d'autres pays : Allemagne (Rfa + Rda), (16 « lander » fédérés), 50 % du budget de l'État allemand ; Italie (20 « régioni »), 15 % du budget de l'État italien ; Belgique (3 régions : Flandre, Wallonie, Bruxelles), 30 % du budget de l'État belge ; Espagne (17 « comunidas autonomas), 25 % du budget de l'État espagnol ; France (22 régions), 2 % du budget de l'État français.

Par ailleurs, depuis 1989 (c'est récent), la Communauté européenne a mis en place une nouvelle stratégie du développement régional : l'État ou la Région (si



elle existe sur le plan politique), soumet à la Communauté un plan de développement pour une période de temps relativement longue (ce plan est appelé « cadre communautaire d'appui »). Si, dans certains cas, c'est l'État qui dialogue avec la Communauté, c'est que les Régions qui le composent n'ont pas de compétences économiques et politiques véritables.

En conséquence, on trouve désormais à Bruxelles : des ambassadeurs des États membres ; des délégations régionales auprès du marché commun : il existe ainsi certaines Régions (allemandes ou espagnoles, par exemple) qui peuvent être mieux entendues que d'autres... Le représentant des Régions « Bretagne » et « Pays de Loire » réside, lui, chez l'ambassadeur de France. Comme cela, au moins, au cas où lui viendraient certaines idées...

4) Les conclusions de Paul Romus

Le « fait régional » est en marche dans la Communauté européenne. A remarquer qu'il est aussi en marche en Urss.

Une politique régionale européenne allant vers plus d'efficacité et de justice pourrait s'inspirer du partage entre régions riches et régions pauvres, tel que pratiqué aux Usa et en Rfa.

Enfin, *« il n'y a pas de contradiction entre Europe et Région et les États pourraient être naturellement amenés à s'effacer dans le cadre de « l'Europe des Régions, une nouvelle patrie », le droit national devenant de plus en plus européen ».*

II. – Le débat fut riche et animé : fiscalité, régionale et européenne, exemples de succès et de réussite des fonds versés par la Communauté, solidarité entre l'Europe et le reste du monde, stratégie de développement des Régions (et de mise à leur place des États)...

III. – La perspective que vous propose le chroniqueur sera doublement poétique :

« Poent eo stagan Bretoned gant stourm meur a Vro » (Il est temps de lier les Bretons au combat de beaucoup de peuples) (Glenmor).

« Aujourd'hui, je vous le dis, un peuple nouveau émerge lentement, qui se ménage des moissons exemplaires »... (Paol Keineg).

Christian Madec ami de sa Région et citoyen du Monde

Ti Ar Gouren

Camps de vacances de Pâques et d'été

Ti Ar Gouren organise avec la collaboration de la Fédération de Gouren, des camps sur les vacances scolaires de Pâques (du 22/4 au 4/5) et d'été (juillet et août). Ces séjours sont ouverts à **tous** les jeunes de 9 à 13 ans. Au menu : du Gouren bien sûr ! Des jeux sur tapis et de plein air, des randonnées de découvertes des Monts d'Arrée à bicyclette et à pied, des animations vidéo, musicales, piscine... équitation ou kayak en été, activités nautiques en juillet (échange avec un centre du bord de mer) et séjours itinérants en août.

Renseignements : Ti Ar Gouren, 29690 Berrien, tél. 98.99.03.80.



Congrès celtique international

Des organisations spécialisées existent désormais entre Pays celtiques pour la musique, les films... Mais le Congrès celtique international reste le lieu important d'échange d'idées où se fait le lien entre la culture sous toutes ses formes, l'enseignement en langues celtiques, l'économie et l'avenir de nos peuples.

Cette année le Congrès sera à Dublin (Irlande) du 29/7/91 au 3/8/91 à l'Université nationale Dublin 4.

Le prix : Hébergement pour 5 nuits, trois repas par jour, soirées, excursions : 140 livres irlandaises.

Pour réserver, avant fin avril, écrire à Celtic Congrès, Runai Oinigh, Craobh na hEireann, 83 Br Sanford, Baile Atha Cliath 6, Irlande.

Congrès Celtique, Loïk Chapel, 5 Straed Berlioz, 29600 Plourin-Montroulez.

(suite de la page 21)

adaptée à un état de société que la modernité a fini de renverser. Les marqueurs les plus apparents et les plus immédiats de cette civilisation ont été engloutis les premiers : les costumes ne hantent plus que les réserves de musées, les contes sont au mieux figés sur les pages de papier glacé des bibliothèques, les chants dorment sur les rayons de **Dastum** et en quelques autres lieux épars. La langue elle-même ne survit que par lambeaux fragiles parmi les dernières communautés de **native speakers** dialectaux. Evolution inévitable en grande partie, comme le montre l'exemple irlandais.

Alors, en s'efforçant de défendre et d'illustrer des fantômes moribonds, notre Bigouden m'apparaît avoir fait à la fois fausse route et travail utile. Travail utile par son œuvre d'ethnographe de terrain, de collecteur ouvert à toutes les curiosités. Fausse route parce qu'il n'a pas compris apparemment que toute civilisation, à défaut d'être mortelle, évolue et change au rythme de l'histoire du monde. La culture paysanne bretonne du XV[e] siècle n'était pas celle du XVII[e] et encore moins celle de 1900. A vouloir faire du monde de ses enfances le point de référence obligé d'une civilisation paysanne intemporelle, on s'enferme obligatoirement dans une impasse. Porter témoignage du temps passé, c'est bien et même indispensable quand le mémorialiste est de valeur. Assurer la projection vers l'avenir de ce qui peut être retiré des braises encore incandescentes du passé, voilà à quoi P.J. Hélias s'est toujours refusé. Sans procès d'intention idéologique, sa façon de voir me paraît passéiste : la simple comparaison entre ce que sont devenus les Fêtes de Cornouaille, conservatoire déplanté d'une tradition fixée arbitrairement, et de ce que réalise, avec ses imperfections, le Festival de Lorient me paraît lourde de conclusions, que l'auteur se garde bien d'ailleurs d'esquisser (1).

Je dirai seulement qu'il est dommage qu'un écrivain aussi fécond n'ait jamais essayé de faire la part dans son œuvre entre le passé, l'avant 14, et le présent réel d'un peuple qui n'est plus ni paysan ni même bretonnant. Il aurait pu la réconcilier les deux facettes antagonistes de sa personnalité et ouvrir des sillons féconds pour l'avenir. peut-être n'est-il pas trop tard ?

Jean-Christophe CASSARD

(1) Encore que les différences soient aujourd'hui bien moins nettes entre les deux festivals, Quimper ayant évolué.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX



Succès du stand langue bretonne à Expolangues

Expolangues, c'est chaque année à Paris le Salon des Langues et Cultures. Près d'un tiers de sa surface est consacré aux « Pays et Régions » qui tiennent à y montrer le dynamisme de leur « idiome » et de ses manifestations culturelles. Le reste du Salon est occupé par les différents organismes et entreprises qui se consacrent à l'enseignement des langues, cours et méthodes en tous genres, séjours linguistiques, éditeurs, etc. C'est ainsi que pour 1991, du 6 au 11 février dernier, le visiteur pouvait y découvrir, à côté d'Assimil, Linguaphone, des universités britanniques ou américaines, espagnoles ou allemandes, etc., des stands arménien, basque, catalan, galicien, asturien, hébreu, japonais, russe, arabes, italiens, néerlandais, mais aussi occitan, corse, et... breton.

Ce dernier, financé par l'Institut Culturel de Bretagne, réalisé et animé par des associations bretonnes parisiennes (Maison des Bretonnants, Radio-Pays, Enseignants de breton, Entente Culturelle Bretonne) a connu un vif succès.

Des milliers de visiteurs, beaucoup d'étudiants notamment, ont pu y prendre connaissance au moyen de textes, graphiques et grandes photos, de la place actuelle de la langue bretonne dans l'enseignement, la signalisation routière, la radio et la télévision (des émissions de FR3-Chadenn ar Vro y étaient présentées), le cinéma, le théâtre, et surtout l'édition puisque des centaines d'ouvrages pédagogiques ou littéraires, les périodiques y étaient exposés. De nombreux visiteurs y ont acheté, dictionnaires, grammaires, romans ou revues qui y étaient en vente. Ont été distribués des milliers de dépliants et tracts, de l'Institut Culturel de Bretagne, de Diwan, de Dastum, de la Librairie Breizh de Paris, du journal télématique Kelaouenn, de Skol Ober (breton par correspondance), de Skol an Emsav, de Ar Skol Vrezoneg, Stumdi, An Oaled, UGB, APEEB, Cours de breton à Paris, Maison des Bretonnants, etc. Le PB y était aussi présent.

Le stand breton attirait beaucoup de curieux, intrigués et souvent médusés par l'abondance et la vitalité de la production en langue bretonne, ou par les émissions de FR3, et qui manifestaient presque toujours leur sympathie et leurs encouragements. Un professeur de russe était heureux de faire savoir qu'il avait connu et admiré Marc'harid Gourlaouenn, un technicien breton du Salon n'en revenait pas d'apprendre que le premier dictionnaire de français était en réalité trilingue, puisque breton-latin-français (Le Catholicon de 1464)...

Un seul regret unanime ; le stand était bien trop petit...

THÉÂTRE EN BRETON

Théâtre : Ar Vro Bagan, le samedi 27 avril, à 21 h, à Ploubezre (Trégor).

Deux comédies en langue bretonne : **Ar Galouper :** farce populaire en 5 tableaux d'Alejandro Casona ; **Ar Goulenn Dimezi :** d'Anton Tchekhov.

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 2[e] trimestre 1991.

POBL VREIZH

SELAOUIT



MA COMPIL' !

Au jour d'aujourd'hui, on peut dire que le disque laser a définitivement supplanté, pour ne pas dire éliminé, le bon vieux 33 tours.

Les maisons de disques, qui ne sont pas ennemies de leur intérêt, ont vite saisi que leur catalogue était pour elles une véritable mine d'or, où il n'y a qu'à puiser : les rééditions en C.D. se bousculent au portillon, les « compils » se ramassent à la pelle. Nos souvenirs aussi, mais pas (pas forcément) nos regrets...

En voici justement deux ou trois qui valent le détour.



CLANNAD : « Pastprésent » (RCA PD 74 074).

Bien sûr, vous connaissez déjà Clannad, groupe phare de la musique irlandaise, dont Selaouit vous a déjà parlé à plusieurs reprises (1).

La compétition que nous vous présentons aujourd'hui mérite qu'on s'y attache. Elle mérite aussi, et doublement, son titre, « Pastprésent ».

D'abord parce que – et c'est le propre même des compils – elle reprend des morceaux anciens et d'autres plus récents : nous remontons ainsi le temps jusqu'en 1982.

Ensuite parce que Clannad s'est justement fait le champion d'une musique irlandaise qui n'oublie rien du passé tout en assimilant et en utilisant parfaitement les apports et les techniques du présent... « Pastprésent »... Maire Brennan (cette voix !) et ses complices – il faut savoir que Clannad est d'abord une affaire de famille – ont mis au point un folk-pop-rock irlandais (et planant) du meilleur effet, de plus en plus pop-rock d'ailleurs, au fil des ans...

C'est cet itinéraire que l'on suit pas à pas, de « Harry's game » à « White Fool », des plages extraites de « Magical Ring » (1982) ou de « Sirius » (1987), quand d'autres proviennent de « Macalla » ou de « Légend ». A signaler aussi deux inédits, « The hunter » et « A world of différence ».

Tous comptes faits, un achat qui ne peut pas vous décevoir...

TRAD MAGAZINE

Le numéro de mars-avril du magazine de Philippe Krümm propose, entre autres, une interview de « Lo Jaï », un groupe occitan réputé, une présentation du label fameux, Arion, un voyage dans le Morvan musical et une foule d'infos.

Et aussi, nous en parlions plus haut, une rencontre avec Gabriel Yacoub, qui fait le point avant un nouveau départ. Intéressant.

DJIBOUDJEP : « En concert ». (Escalibur, CD 833).

Ici, il ne s'agit pas à proprement parler d'une compilation, mais d'un enregistrement en public. « Live », quoi !

Reste que la démarche n'est pas très différente puisque le disque permet de réentendre de nombreuses chansons parmi celles qui ont fait le succès de « P'tit bout d'Joseph », vous savez bien, ce petit mousse qui a donné son nom au groupe...

C'est ainsi que vous retrouverez, avec plaisir j'en suis sûr, aussi bien des traditionnels du temps de la marine à voile, « Jean-François de Nantes » ou « Sul' pont d' Morlaix », des shantees anglais, « John Kanak », que des créations beaucoup plus récentes dues à la plume talentueuse du Lorientais Michel Tonnerre : « Le Gabier Noir » ou « Quinze Marins » qui sont devenus, eux aussi, des classiques du chant de marins.

Le tout dans une ambiance pur jus et attention aux embruns... Mikaël Yaouank et ses deux compères sont en pleine forme et je crois savoir que l'enregistrement a été réalisé, au moins en partie, lors de la dernière « Noz ar Mor » organisée par Diwan à Paimpol. C'est dire l'authenticité... Djiboudjep* en concert, un bon moyen pour se mettre en voix, en attendant la prochaine Fête du Chant de Marins, les 8, 9 et 10 août, toujours à Paimpol.





MALICORNE : « Légende, deuxième époque ». (Vogue, VG 651).

Même motif, même punition pour cette compilation-promenade à travers le répertoire de Malicorne, groupe mythique du folk hexagonal, dont je vous ai déjà touché trois mots lors de la sortie des « Cathédrales de l'Industrie » (2).

Fondé en 1974 par Gabriel et Marie Yacoub, le groupe vient de décider de mettre, définitivement, la clef sous la porte et Gabriel reprend son bâton de pèlerin pour des expériences en solitaire.

Raison de plus pour ne pas hésiter à s'offrir ce testament en forme de CD, « Légende, deuxième époque ».

« Légende, deuxième époque » reprend des morceaux des meilleurs albums de Malicorne, d' « Almanach » à « La Balançoire en feu », du « Bestiaire » à l' « Extraordinaire Tour de France d'Abélard Rousseau », en passant par les « Cathédrales de l'Industrie » déjà nommées.

A signaler tout particulièrement « Le Prince d'Orange », très belle chanson antimilitariste, l'une des plus anciennes paraît-il, puisqu'écrite au XVI[e] siècle. Une de ces chansons qui vous réchauffent le cœur...

Il y a aussi « Pierre de Grenoble », la première chanson de Malicorne, dont le titre fut un moment envisagé comme nom du groupe. Le saviez-vous ?

Pierre MORVAN

(1) *PB* de mars 1986, avril 1990.

(2) *PB* de décembre 1986.

Mots croisés Bretagne-Celtie

Solution du problème n° 30

Horizontalement :
I. Carpentier. – II. Océan ; Inné. – III. Mécréant. – IV. Prudente. – V. LEPO ; Taret. – VI. Ennemi. – VII. R.S. (Robert Surcouf) ; NAECO (océan). – VIII. NPE ; ENRU (urne). – IX. Tir ; Verres. – X. Epave. – XI. Se ; Plestin.

Verticalement :
1. Complaintes. – 2. Acéré ; Pipe. – 3. Récupérera. – 4. Pardons ; VP. – 5. ENEE (Enezeg) ; Evel. – 6. Antenne. – 7. Tintamarres. – 8. Intérieur. – 9. En ; ELI (île). – 10. Relations.

Conçues à l'origine par votre serviteur – autrement dit par un simple amateur doublé d'un néophyte – comme un jeu à usage interne destiné à mettre à l'épreuve un collègue cruciverbiste, auteur lui-même de nombreuses grilles et qui, bien que non-Breton résidant à Paris, se vantait imprudemment de tout connaître de la Bretagne, les premières de ces grilles bien imparfaites ont été par la suite proposées sans trop y croire au PB, avec pour seule ambition de l'aider, au moins provisoirement, dans son effort de diversification.

Or, bien que trois années se soient maintenant écoulées depuis le début de leur parution, j'en suis encore à m'interroger sur ce qu'en pensent ceux de nos lecteurs qui pratiquent habituellement ce genre de divertissement. Le PB étant par nature un journal ouvert au dialogue, qu'ils n'hésitent donc pas à me faire part des remarques, si critiques soient-elles, que leur inspirent les problèmes proposés à leur sagacité (1).

Cela permettra peut-être à leur auteur improvisé de savoir dans quelle mesure il est souhaitable qu'il poursuive plus avant une entreprise ô combien laborieuse, mais qui aura au moins eu le mérite de le contraindre à parfaire quelque peu ses connaissances sur la Bretagne et les pays celtiques.

Merci d'avance.

Mikaël Erwan

(1) A noter que n'ayant pas la possibilité de relire les épreuves, je me trouve désarmé devant les inévitables fautes d'impression : ainsi dans le dernier problème, la majuscule de « the Man I Love » s'étant transformée en minuscule, il devenait difficile d'y découvrir l'île de Man...

Un Polonais brittophone au service des langues minoritaires

Un livre – en anglais – vient d'être édité l'an passé. C'est une sorte d'anthologie de la poésie mondiale comprenant : 275 poèmes composés par 225 poètes représentant la littérature de 118 langues, y compris la langue bretonne.

Chaque poème est publié à la fois dans sa version originale et, aussi, dans deux traductions poétiques, l'une en anglais, l'autre en polonais.

La préface de cette anthologie (intitulée « Mondo cane ») a été écrite par le professeur Arnor Hannibalsson de l'université de Reykjavik. Cet ouvrage contient des informations sur chaque auteur et également des renseignements nécessaires relatifs à chaque littérature minoritaire représentée.

Des transcriptions latines des textes en japonais, en chinois, en coréen et en hébreu ont été également incluses. Les poèmes ont été répartis en 33 chapitres totalisant 804 pages.

Si vous souhaitez obtenir cet ouvrage demandez-le à : Jerzy Wielunski, Tristana 38, 20-713 Lublin, Polska (Pologne).

Il s'exprime parfaitement en français. Il peut lire en breton qu'il connaît moins bien, mais avec réponse en français. Il souhaiterait correspondre avec un excellent poète de langue française pour corriger son texte français.

Parlez-en autour de vous.

A.R.

A Nantes, Arc Atlantique (10/4) et danses bretonnes

Le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne organise une conférence sur le thème de l'Arc Atlantique, qui aura lieu le mercredi 10 avril, salle Coligny (place Édouard Normand), à Nantes, à 20 h 30.

Avec comme intervenants : Henri Lecuyer, président de l'Organisation des Bretons émigrés ; Joseph Martray, président d'ECLAT (Étude et connaissance du littoral atlantique) et vice-président de l'Institut français de la mer ; Pierre-Yves Le Rhun, maître de conférences à l'Institut de géographie de Nantes.

Danses bretonnes le 14/4

Dès 15 h, vous pourrez danser, salle de la Convention, avec le duo H. Lorre (violon) et M. Maisonneuve (accordéon) ainsi qu'avec le groupe Anorz. Au cours de ce bal se déroulera un concours « d'avant deux de travers » ouvert à tous. Une coupe et des lots récompenseront les meilleurs danseurs. L'association « Bretagne Plus » qui œuvre au maintien de la culture bretonne en pays nantais peut-être contactée en écrivant 12 rue des Renards, 44300 Nantes.

C.N.

J'ai dû émigrer...

J'ai lu « Le Peuple Breton » de mars. J'adhère totalement aux articles de ce numéro. Aussi, je désire m'abonner. Natif de Cléder (...) j'ai dû aller travailler en France (...). Je vous envoie donc un abonnement de soutien.

S. (Paris)

Retour en Bretagne

Chers Compatriotes,

Même si ce changement coïncide avec mon inscription sur la liste des demandeurs d'emploi, c'est avec plaisir que je vous communique ma nouvelle adresse.

D'avance merci !

Pour Kab

Le projet lancé par Kab et présenté dans vos colonnes du mois de janvier est très intéressant. S'il peut paraître ambitieux de rassembler 1.500.000 F pour prendre des participations dans des sociétés existantes ou nouvelles afin de sauvegarder et créer des emplois, il faut savoir que cette somme ne permettra pas de réaliser des opérations importantes. Mais ce qui importe dans un premier temps c'est de faire en sorte que les Bretons s'intéressent à leur économie.

Les Bretons se sont organisés sur le plan culturel et politique. S'ils ne sont pas capable d'investir, sans prendre de risques réels, quelques centaines de francs dans l'économie de leur pays, cela signifiera qu'ils ne sont pas prêts de prendre en charge leur avenir.

Le projet de Kab est un outil de petite dimension qui devra être renforcé considérablement pour peser sur l'économie bretonne de manière significative. Le mérite de Kab est d'ouvrir le chemin. Le rôle des Bretons et, notamment, des militants qui ont pris conscience de la nécessité d'œuvrer pour la Bretagne est de l'élargir.

J'ai promis de souscrire.

A.L.

Le PB et La Réunion

Félicitations pour la qualité rédactionnelle du « Peuple Breton ».

Ce journal progresse et mérite d'être plus connu, dans et hors la Bretagne. Je prendrai l'exemple de l'article récent sur La Réunion et des événements de ces derniers jours.

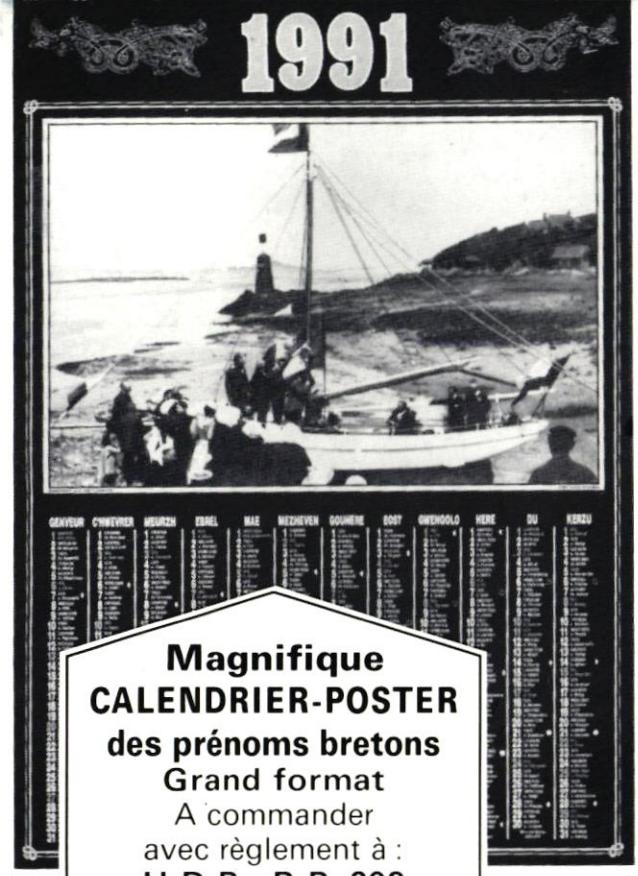
Félicitations et bonnes chances.

Amicalement, sentiments bretons.

Y.C., St-Nazaire

MARS...


L'ÉMIR DU KOWEÏT RENTRE AU PAYS...
C'EST PROPRE?
V COMME VER-ROUIL-LAGE!!!
LES VENTES D'ARMES CONTINUENT...
NOTRE MAISON A FAIT SES PREUVES!
PATRIOT
EXOCET
JACOB DELAFON N'A PAS RÉUSSI À AVOIR LE MARCHÉ DES ROBINETS EN OR...
made in USA
UN KOLKHOZE!...
LA MAISON DE J. MÉDECIN DEVIENT PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT
L'"ORGANE" DE CYRANO FAIT JASER...
ÇA M'FOUT LES BOULES!



Magnifique
CALENDRIER-POSTER
des prénoms bretons
Grand format
A commander
avec règlement à :
U.D.B., B.P. 203
56102 LORIENT Cedex
40 F le premier
30 F par calendrier en plus

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.



Ar bed Keltiek

vous propose toute l'année en magasin ou en vente par correspondance LIVRES sur la Bretagne, l'Irlande, l'Ecosse, etc...

DISQUES Celtiques (CD + cassettes)
INSTRUMENTS bretons et irlandais
ARTISANAT (poteries, tee-shirts, bijoux)

Passez nous voir ou réclamez notre catalogue en précisant la rubrique qui vous intéresse.

(règlements par cartes VISA, MASTERCARD, ACCES CB, acceptés)

« AR BED KELTIEK »

2 rue Gradlon – 29000 QUIMPER
Tél. 98.95.42.82

Boulevard Clemenceau – 29200 BREST
Tél. 98.44.05.38

50 rue du Port – 56100 LORIENT
Tél. 97.21.71.16

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc.) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)